



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan d'activité 2021 Programme de travail 2022

Service des données
et études statistiques



Janvier 2022




STATISTIQUE
PUBLIQUE

Sommaire

Éditorial	4
1. Bilan d'activité 2021	5
I. Données et analyses au service de la connaissance et de la conduite des politiques publiques.....	7
De nouveaux besoins de données dans le contexte du Pacte vert pour l'Europe.....	7
Une nouvelle structuration des échanges autour des comptes.....	8
Une offre enrichie de statistiques sur l'énergie.....	8
Des premiers résultats sur la rénovation énergétique dans le résidentiel.....	9
Fin de collecte de l'enquête nationale logement et diffusion enrichie de données sur les permis de construire.....	9
Lancement du projet de répertoire interadministratif d'identifiants des locaux et nouvelles études sur le logement.....	9
Véhicules routiers : état du parc et usages de la voiture.....	10
Mobilité des ménages : trajets longue distance, marche et vélo.....	11
Reprise des publications sur les transports temporairement suspendues par la crise sanitaire et rationalisation des données mises à disposition.....	11
De nouveaux indicateurs et analyses pour l'information du citoyen et le suivi des politiques publiques sur l'environnement.....	11
II. Modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques.....	16
La visite des pairs européens.....	16
Modernisation des processus de production, investissements méthodologiques, allègements de la charge.....	16
Outils de diffusion.....	17
III. Les publications du SDES en 2021.....	18
Encadré : l'activité 2021 du SDES en quelques chiffres.....	21
2. Programme de travail 2022	23
I. Données et analyses au service de la connaissance et de la conduite des politiques publiques.....	24
Un programme international chargé.....	24
Feuille de route sur la qualité à la suite de la revue des pairs européens.....	25
Poursuite des investissements pour enrichir et consolider les statistiques de l'énergie.....	25
De nouveaux travaux sur la rénovation énergétique des bâtiments.....	26
Des sources et des études nouvelles sur le logement.....	26
De nouvelles données sur la circulation et le parc de véhicules routiers.....	27
Mobilité des ménages : émissions des déplacements du quotidien ; occupation des véhicules.....	27
Bilan social des transports : nouvelles études et nouvelles sources.....	28
Données de synthèse, indicateurs enrichis et études nouvelles dans le domaine de l'environnement.....	28
II. Modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques.....	33
III. Les publications du SDES prévues pour 2022.....	35
Annexe : les reportages internationaux de statistiques assurés par le SDES	39

Éditorial

Rénovation énergétique, comportements de mobilité, économie circulaire, dépenses en faveur de la biodiversité, spécificité des départements français au regard du développement durable... quelques sujets parmi beaucoup d'autres sur lesquels le Service des données et des études statistiques a produit des travaux originaux en 2021. Sans oublier les nombreux reportages internationaux et les analyses conjoncturelles détaillées éclairant cette période si particulière ouverte, depuis mars 2020, par la pandémie de Covid-19.

Alors que les enjeux environnementaux occupent une place croissante dans le débat public et que les politiques publiques se fixent des objectifs ambitieux, les attentes en termes de données et d'analyses s'intensifient. Un enjeu important pour 2022 sera d'y répondre au mieux, en investissant de nouveaux domaines, en mobilisant de nouvelles sources, en réinterrogeant les méthodes.

Ce sont ces perspectives pour l'année à venir que détaille ce document, après un retour sur les principales réalisations de 2021.

Bonne lecture !

Béatrice Sédillot

Cheffe du service des données et études statistiques

1. Bilan d'activité 2021

En 2021, comme les années précédentes, le programme de travail du Service des données et études statistiques (SDES) a été fortement déterminé par les obligations de transmission de données et d'indicateurs en application des règlements européens et internationaux (environ 80 reportages mensuels, trimestriels et/ou annuels) et par le suivi conjoncturel notamment dans les domaines du logement-construction, des transports et de l'énergie. Au-delà de ces productions récurrentes, le service s'est attaché à éclairer le débat public et à venir en appui à la conduite des politiques publiques dans le champ de compétences du ministère, par la production de nouvelles données, analyses et études.

Sur le plan international, l'année 2021 a été marquée par les grandes orientations européennes en faveur de l'environnement avec le Green Deal. Pour suivre ces orientations ainsi que pour évaluer les plans de relance post-Covid-19, Eurostat a proposé d'élargir la collecte des données nationales dans le domaine de l'environnement et de resserrer les délais de transmission de certaines données. Une évolution du règlement sur les comptes économiques de l'environnement a été mise en discussion, avec l'objectif de rendre obligatoire dans les années à venir le rapportage sur les comptes de la forêt, sur les subventions positives et sur certaines parties des comptes des écosystèmes.

Le SDES a participé, aux côtés de l'Insee et des services statistiques ministériels de l'agriculture et des affaires sociales à la troisième « revue par les pairs européens », qui s'assure de la bonne mise en œuvre au sein des États membres du code de bonnes pratiques de la statistique européenne. À l'issue de la visite, le rapport des pairs a souligné le haut niveau de conformité du service statistique public français et formulé quelques recommandations pour poursuivre encore les efforts sur la qualité.

Une nouvelle structuration des échanges autour des comptes et indicateurs économiques a été mise en place dans le cadre des quatre formations permanentes de la Commission de l'économie du développement durable (énergie-climat, environnement, transports, logement), formations qui succèdent aux trois commissions des comptes antérieures (environnement, transports, logement). Les quatre formations se sont réunies entre juillet et novembre 2021.

La rénovation énergétique a constitué un axe important d'investissement du service, dans le cadre de l'observatoire national de la rénovation énergétique (ONRE). Un rapport présentant un bilan des aides à la rénovation sur la période 2016-2019 ainsi que les principaux résultats de l'enquête sur les travaux de rénovation dans les maisons individuelles (Tremi) a été publié en mai 2021. De nombreuses simulations ont été conduites en amont de la définition du nouveau diagnostic de performance énergétique (DPE) et les données relatives à la nouvelle aide MaPrimeRénov' ont été exploitées au deuxième semestre. Un projet d'arrêté visant à accéder à des données individuelles de consommation de gaz et d'électricité en vue d'estimer l'impact des rénovations sur la consommation réelle des logements a donné lieu à de nombreux échanges au sein du Cnis et du Conseil supérieur de l'énergie (CSE) et un test du courrier d'information à ce sujet a été conduit en fin d'année.

Dans le domaine de l'énergie, l'année 2021 a été marquée par l'enrichissement des statistiques et des données, notamment en matière de ventilation sectorielle fine de la consommation, d'autoconsommation photovoltaïque et de données locales d'énergie.

Dans le domaine de la construction et du logement, la collecte de l'enquête sur le logement 2020, débutée en octobre 2019, s'est achevée en avril 2021, après une interruption puis une modification du mode de collecte (passage du face-à-face au téléphone) en raison de la crise sanitaire, et les données sont en cours de validation. Les travaux du comité de suivi des surcoûts liés à l'application des règles de sécurité sanitaire sur les chantiers de la construction ont été finalisés avec la diffusion, en juin, d'index BT, TP et ingénierie ajustés, accompagnés d'un rapport. Le principe de constituer un répertoire interadministratif d'identifiants de locaux (RIAL) autour du référentiel national des locaux (R-loc) de la DGFIP a été retenu en mai 2021, et les travaux ont été engagés pour concrétiser ce projet. L'ouverture au public des données sur les demandes d'autorisation d'urbanisme a été élargi en juin 2021, à la suite de la publication d'un nouvel arrêté.

Dans le domaine des transports, la rénovation du répertoire statistique sur les véhicules routiers a permis d'enrichir l'offre de statistiques, avec de nouveaux produits de diffusion sur le bilan de la circulation et sur les parcs de véhicules routiers, une datavisualisation sur le parc de véhicules dans les zones à faibles émissions et une étude sur l'usage de la voiture dans les territoires. De nouveaux résultats ont été produits sur la mobilité à longue distance des ménages ainsi que sur le recours aux modes « actifs » de déplacement, à partir de l'enquête sur la mobilité des personnes dont les fichiers ont été diffusés aux chercheurs en fin d'année.

Dans le domaine de l'environnement, de nombreuses informations de synthèse et de clés de lecture sur les grandes problématiques environnementales ont été diffusées (érosion de la biodiversité, économie circulaire, santé/environnement, utilisation des pesticides, fiscalité environnementale, Chiffres clés sur les parcs nationaux ...) et plusieurs systèmes d'observation en lien avec ces problématiques ont été consolidés. Les indicateurs de l'observatoire national des risques naturels ont été actualisés avec de nouveaux croisements de données spatialisées sur les zones inondables et les aléas retrait gonflement des argiles. Un nouveau bilan environnemental de la France, destiné à être actualisé tous les ans, a été publié en mai 2021. Le travail méthodologique sur la mesure de l'empreinte carbone s'est poursuivi avec l'appui d'un groupe de travail associant les principaux experts du domaine et une série révisée a été diffusée en octobre 2021.

Au-delà de l'actualisation des indicateurs internationaux, nationaux et territoriaux des objectifs de développement durable (ODD), une data-visualisation a été diffusée pour améliorer la communication autour de ces indicateurs et quantifier les progrès accomplis vers les ODD.

Ce bilan d'activité met en exergue les principaux travaux conduits par le SDES en 2021 pour alimenter le débat public et venir en appui de la conduite des politiques publiques dans les champs du ministère de la Transition écologique, (énergie, transports, logement, environnement, développement durable). Les travaux récurrents de production et diffusion statistique et les nombreux rapportages en application de règlements européens ne sont pas détaillés, même s'ils constituent une activité régulière très structurante pour le service.

I. Données et analyses au service de la connaissance et de la conduite des politiques publiques

De nouveaux besoins en terme de rapportages internationaux dans le contexte du Pacte vert pour l'Europe

Chaque année le SDES répond à **environ 80 rapportages internationaux** sur les domaines de compétence du ministère, ces rapportages étant pour l'essentiel d'origine réglementaire (*voir annexe*). Les informations transmises servent à l'élaboration et au suivi des politiques publiques et permettent la diffusion de statistiques comparables entre pays. De nombreux indicateurs sont ainsi utilisés pour suivre les objectifs des politiques européennes (directives environnementales et pacte vert pour l'Europe, directives sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre le changement climatique, stratégie de mobilité durable et intelligente...) ainsi que les engagements internationaux de niveau mondial (objectifs de développement durable, conventions sur le climat CCNUCC, sur la biodiversité CDB...).

Ces rapportages impliquent une participation forte du SDES dans différentes instances : Eurostat (réunions du groupe de directeurs DIMESA, groupes de travail sur les comptes environnementaux, les statistiques de l'énergie, les statistiques des transports, groupes d'experts); Agence européenne pour l'environnement (réunions des points focaux du réseau EIONET - *Environmental Information and Observation NETWORK*, groupes d'experts), ONU (comité UNCEEA sur la comptabilité économique et environnementale, réunions statistiques de l'UN-ECE), OCDE (groupe sur l'information environnementale, forum international des transports) et Agence internationale de l'énergie (groupe de développement des statistiques de l'énergie).

En 2021, la gouvernance de l'Union de l'énergie a suscité la préparation d'un **nouvel amendement du règlement sur les statistiques de l'énergie** avec des demandes statistiques supplémentaires sur l'hydrogène, les batteries, la décomposition de certaines données, règlement qui devrait entrer en vigueur début 2022.

Le **pacte vert pour l'Europe** (*Green Deal*) et le suivi du plan de relance consécutif à la crise sanitaire ont par ailleurs conduit Eurostat à proposer un élargissement, à un horizon rapproché, des données collectées dans le domaine de l'environnement et un resserrement des délais de fourniture de celles-ci. Eurostat a ainsi proposé d'amender, par acte délégué, le règlement de 2011 sur les comptes de l'environnement pour **raccourcir les dates de rapportage** sur les flux de matières (de t+24 mois à t+16), les éco-activités (de t+24 mois à t+22) et les taxes (de t+21 mois à t+16) et pour compléter certaines variables à fournir sur les comptes d'émissions dans l'air, les taxes environnementales, les flux de matières et les écoactivités. Cet amendement devrait entrer en vigueur début 2022. En parallèle, les discussions se sont poursuivies sur une modification plus substantielle du règlement visant à **rendre obligatoire le rapportage sur de nouveaux champs** (comptes de la forêt, subventions positives à l'environnement, comptes des écosystèmes et services qu'ils fournissent). S'agissant du développement des comptes d'écosystèmes, une *task force* à laquelle la France participe (SDES avec l'appui de service de l'économie verte et solidaire - SEVS) a été mise en place à l'été 2021 pour préciser les informations statistiques qui seraient à fournir dans ce cadre. Ce nouveau règlement devrait entrer dans la procédure législative au deuxième semestre 2022.

Concernant les transports, les statistiques sur la mobilité, les parts modales de transport de marchandises mais aussi de passagers y compris sur voies fluviales font l'objet d'une forte demande de statistiques. Enfin, s'agissant des statistiques sur le logement et la construction, des progrès sont attendus sur la bonne connaissance de l'immobilier commercial et sur les économies d'énergie liées à la rénovation des logements.

L'année 2021 a aussi été marquée par la mise en place de la **nouvelle stratégie de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et du réseau EIONET pour la période 2021-2030**. Cette stratégie affirme deux grands objectifs : constituer une expertise à échelle européenne ; collecter, harmoniser et interpréter les données. Une réflexion collective a ainsi été conduite pour réorganiser les groupes de travail du réseau, un outil de rapportage modernisé « Reportnet » a été déployé et une cartographie des flux de données transitant par l'AEE a été entreprise. Sur le plan technique, le SDES a particulièrement contribué aux calculs pour les usages de l'eau et pour la qualité de l'air, aux indicateurs sur les sols et sur l'économie circulaire, à la déclinaison du service « Land cover » de Copernicus. Il a également participé au comité de rédaction du rapport porté par l'AEE sur la santé des sols en Europe à paraître en 2022.

Parallèlement, le SDES a été sollicité pour participer à un groupe d'experts sur les indicateurs du 8^e programme d'action de l'Union pour l'environnement (PAE) dont l'ambition est de fixer le cap de la politique environnementale de l'Union européenne jusqu'en 2030, en cohérence avec le *Green Deal*.

Enfin, conformément à ses engagements internationaux, la France a publié en 2021 **un rapport d'application de la convention d'Aarhus**, incluant notamment ses articles 4 et 5 portant sur l'information environnementale. Ce rapport a été piloté par le SDES, en collaboration avec d'autres entités du ministère.

Une nouvelle structuration des échanges autour des comptes

Une nouvelle structuration des échanges autour des comptes et indicateurs économiques a été mise en place dans le cadre des quatre formations permanentes de la Commission de l'économie du développement durable (énergie-climat, environnement, transports, logement), formations qui succèdent aux trois commissions des comptes antérieures (environnement, transports, logement). Ces formations, dont le secrétariat est assuré par le SDES, ont été installées entre juillet et novembre 2021.

La première réunion des formations Logement et Transports a été l'occasion de présenter et discuter les comptes et indicateurs économiques de l'année 2020, avec une information infra-annuelle plus développée qu'à l'ordinaire compte-tenu de la situation conjoncturelle très spécifique à cette première année de pandémie mondiale. Les réunions de deux autres formations ont permis de présenter les principales statistiques disponibles dans le domaine de l'énergie et du climat ainsi que le cadre conceptuel des comptes de l'environnement. Ces réunions ont également été l'occasion de faire des focus particuliers sur certaines thématiques (mobilité longue distance, empreinte carbone, dépense en faveur de la biodiversité...). En fin d'année, une séance spécifique de la formation Transports a été consacrée à la prospective des mobilités, sur la base de travaux conduits par le CGEDD et France Stratégie, tandis que la formation Logement a organisé un échange sur des travaux en cours du SDES, de la DHUP et de l'Insee sur la demande potentielle et les besoins localisés de logement.

Une offre enrichie de statistiques sur l'énergie

En 2021, l'offre du service en matière de statistiques sur l'énergie a continué à s'accroître. La mise à disposition de **données locales de consommation d'énergie** a notamment été enrichie en 2021 par la diffusion :

- des données à l'adresse de plusieurs entreprises locales de distribution de plus de 100 000 clients ;
- de l'ensemble des adresses (y compris non normalisées) des bâtiments non résidentiels raccordés à Enedis ;
- de premières données à l'adresse concernant les réseaux de chaleur.

L'accès à ces données a été par ailleurs amélioré, grâce à la mise en place d'un **nouvel outil de diffusion de données (« Dido »)** sur le site internet du SDES.

En outre, des statistiques annuelles de **consommation d'énergie par secteur**, correspondant au rapportage PEFA (*Physical energy flow accounts*) dans le cadre des comptes économiques européens de l'environnement, ont été diffusées sur le site internet du SDES pour la première fois. Un investissement a par ailleurs été mené pour ventiler de manière plus fine qu'aujourd'hui de la consommation d'énergie dans l'industrie, en vue de répondre à une nouvelle obligation européenne, qui s'imposera en 2022.

En matière d'énergies renouvelables, **l'autoconsommation photovoltaïque** fait désormais l'objet d'un examen mensuel dans le cadre du tableau de bord trimestriel sur le photovoltaïque.

Des premiers résultats sur la rénovation énergétique dans le résidentiel

La rénovation énergétique a constitué un axe important d'investissement du service, dans le cadre de l'observatoire national de la rénovation énergétique (ONRE).

Un **bilan des aides à la rénovation 2016-2019**, reposant sur l'appariement de données relatives au crédit d'impôt transition énergétique (CITE), aux certificats d'économie d'énergie (CEE) et à l'aide Habiter Mieux de l'Agence nationale de l'habitat, a été publié en mai 2021, conjointement à la valorisation des **résultats de l'enquête sur les travaux de rénovation des maisons individuelles (Tremi)**. Les données relatives à la nouvelle aide MaPrimeRénov' ont donné lieu à de premières exploitations au deuxième semestre. Une enquête-pilote sur les travaux de rénovation énergétique des logements collectifs (Tresco) a été lancée, afin de déterminer le protocole le plus adapté en vue de la réalisation d'une enquête en grandeur réelle, qui pourrait intervenir en 2023. Les données de TVA à taux réduit relatives à la rénovation énergétique ont été expertisées.

Un projet d'arrêté visant à accéder à des **données individuelles de consommation de gaz et d'électricité** fournies par Enedis et GRDF a été préparé et a donné lieu à de nombreux échanges avec les associations de consommateurs ainsi qu'au sein du Cnis et du Conseil supérieur de l'énergie (CSE), en vue d'estimer l'impact des rénovations sur la consommation réelle des logements. Un test du courrier d'information à ce sujet a été conduit en fin d'année.

Des simulations ont été réalisées en début d'année afin de calibrer les seuils du **nouveau diagnostic de performance énergétique (DPE)**. À la suite de l'entrée en vigueur de la réforme du DPE au 1^{er} juillet 2021, des premières statistiques sur les nouveaux DPE ont été produites et partagées avec les acteurs dans le cadre de réunions présidées par la ministre du Logement.

Fin de collecte de l'enquête nationale logement et diffusion enrichie de données sur les permis de construire

En raison de la crise sanitaire, la collecte de **l'enquête sur le logement 2020**, débutée en face-à-face en octobre 2019 et initialement prévue jusque mi-juillet 2020, a été interrompue en mars 2020 puis s'est prolongée en mode téléphonique jusqu'en avril 2021. Les données d'enquête ont ainsi été collectées sur trois années civiles distinctes et selon deux modes de collecte différents, ce qui rend plus complexes les traitements post-collecte. Un large comité d'exploitation réunissant les différents acteurs intéressés, institutionnels et associatifs, s'est réuni, pour la première fois, fin janvier 2021 de manière à coordonner la valorisation et la publication des résultats de l'enquête.

L'arrêté du 16 mars 2021 relatif au traitement automatisé des données d'urbanisme dénommé « Sit@del » a permis de redéfinir en profondeur **l'ouverture au public des données sur les demandes d'autorisation d'urbanisme**. Depuis le 1^{er} juin 2021, deux types de données à caractère personnel sont diffusées, y compris lorsque le demandeur de l'autorisation d'urbanisme est un particulier : le lieu des travaux (adresse et références cadastrales) et le numéro d'enregistrement des demandes d'autorisations d'urbanisme. Ces deux exceptions sont justifiées par le fait que ces informations sont considérées comme nécessaires à l'information du public à des fins d'étude, d'évaluation et de suivi des politiques publiques.

Lancement du projet de répertoire interadministratif d'identifiants des locaux et nouvelles études sur le logement

Après une première phase d'instruction par la DHUP et le SDES, le principe de constituer un **répertoire interadministratif d'identifiants de locaux (RIAL)** autour du référentiel national des locaux (R-loc) de la DGFIP a été retenu en mai 2021 lors d'une réunion quadripartite de haut niveau entre le CGDD, la DGALN, la DGFIP et l'Insee. Un tel répertoire est de nature à simplifier, par un rapprochement voire un échange d'information fiabilisé, la mise en œuvre et le suivi de politiques interministérielles ou inter-directionnelles (attribution de logements ou d'aides sociales, autorisations de construction, transformation ou rénovation de locaux...), et à faciliter l'alimentation et la mise à jour des bases fiscales. Sur le plan statistique comme sur celui de l'évaluation des politiques publiques, ce répertoire permettra de fiabiliser la connaissance du parc de logements et de mettre en œuvre des appariements de données plus efficaces et plus rapides, enrichissant l'information disponible. Les travaux ont été engagés pour concrétiser ce projet, avec notamment un recensement plus approfondi des besoins.

S'agissant des **études**, une publication sur **l'immobilier détenu en France par des non-résidents**, menée en partenariat avec la Banque de France, a été publiée au cours de l'année. Cette étude valorise pour la première fois les stocks d'investissements directs des non-résidents en immobilier tels qu'ils peuvent être estimés à partir des fichiers Filocom (Fichier des logements par commune) et Fidéli (fichiers démographiques sur le logement et les individus).

D'autres études statistiques se sont poursuivies ou ont été engagées, notamment sur les déterminants des plus-values immobilières et les caractéristiques des propriétaires concernées, à partir de l'exploitation des fichiers sur les mutations, ainsi que sur la vacance dans le parc de logements à partir des données de Filocom 2017. Ces études devraient donner lieu à valorisation en 2022. Une analyse localisée de la demande potentielle de logements, conduite en collaboration avec la DHUP et l'Insee à partir des projections de population de 2017 a été présentée aux membres de la formation permanente Logement et aux rapporteurs de la commission Rebsamen pour la relance durable de la construction de logements. Compte-tenu de la disponibilité de nouvelles projections de population depuis la fin 2021, il a toutefois été décidé d'actualiser l'exercice avec les dernières projections en vue d'une publication vraisemblablement début 2023.

S'agissant de l'appui aux politiques publiques, le **comité de suivi des surcoûts dans le BTP** liés à la crise sanitaire, piloté par le SDES en lien avec les fédérations professionnelles et les administrations, a publié le rapport de ses travaux en juin 2021, avec la diffusion d'index BT, TP et ingénierie ajustés.

Véhicules routiers : état du parc et usages de la voiture

Après la diffusion, en 2020, de données nouvelles sur le parc de véhicules à partir du **répertoire statistique rénové sur les véhicules routiers**, l'offre de statistiques s'est enrichie en 2021 :

- de premières estimations de parcs de véhicules routiers ont été diffusées à un niveau territorial fin (commune), sur la période 2011-2021 ;
- le rebasement du bilan de la circulation, initié en 2020 sur la période 2012-2019, a été poursuivi, et a permis de disposer en 2021 de données depuis les années 1990 dans la nouvelle base, afin de mesurer l'évolution de la circulation des véhicules sur une longue période ;
- le parc de véhicules dans les zones à faibles émissions a été actualisé au 1^{er} janvier 2021 et complété d'un outil de datavisualisation.

En termes d'analyses, une étude approfondie sur **l'usage de la voiture dans les différents territoires**, mobilisant le répertoire des véhicules routiers et le recensement de la population, a fait l'objet d'un dossier dans l'Insee Références « La France et ses territoires », paru au 2^e trimestre 2021.

Concernant l'activité de **transport routier de marchandises**, l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (dite TRM), réalisée dans le cadre d'un règlement européen depuis 1978, a fait l'objet d'une rénovation méthodologique en 2019 conduisant à la définition d'un nouveau plan de sondage et à la révision de la méthode de redressement des résultats. Les premiers résultats de l'enquête selon ce nouveau protocole ont été diffusés au 1^{er} semestre 2021, accompagnés d'éléments explicatifs sur les changements opérés et de séries rétropolées jusqu'en 2014.

Mobilité des ménages : trajets longue distance, marche et vélo

Après les premiers résultats de 2020 sur la mobilité locale issus de l'enquête nationale sur la mobilité des personnes 2018-2019, de nouveaux résultats ont été publiés en septembre 2021 sur la **mobilité à longue distance**. Cette enquête, dont la collecte a été assurée par l'Insee de mai 2018 à avril 2019, fournit une multitude d'informations sur les déplacements locaux comme à longue distance des Français (temps passés dans les transports, utilisation des modes de transport selon l'âge, le lieu de résidence, le genre, etc., évolutions concernant les modes de transport principalement utilisés). Des tableaux détaillés sont venus enrichir en fin d'année la page du site internet du SDES dédiée à la mobilité. Comme pour la précédente enquête datant de 2008, les fichiers de l'enquête ont été mis à disposition des chercheurs, et une base de données anonymisée mise à disposition du grand public.

À partir de cette enquête, une étude approfondie sur le **recours aux modes actifs de déplacement** (vélo, marche), le profil des utilisateurs et l'évolution de leurs comportements, a été publiée fin 2021.

Reprise des publications sur les transports temporairement suspendues par la crise sanitaire et rationalisation des données mises à disposition

Avec la disponibilité de données nouvelles sur le parc des véhicules routiers, la circulation routière et l'activité du transport routier de marchandises, une réflexion a été conduite sur le **contenu et le calendrier des publications de synthèse annuelle et de conjoncture**. Afin d'assurer une meilleure complémentarité et mise en visibilité des publications existantes, le Bulletin trimestriel de statistiques des transports a été remplacé par des séries longues mises à disposition plus précocement avec la note de conjoncture. Le mémento des transports (recueil de séries longues) a, quant à lui, été fusionné avec les séries mises à disposition en annexe du bilan annuel des transports.

En outre, plusieurs publications annuelles sur les transports n'avaient pas pu paraître en 2020 en raison de la crise sanitaire, qui avait fortement perturbé les exploitations. Les publications récurrentes ont repris à partir du 1^{er} semestre 2021 selon le calendrier habituel.

Enfin, **dans le domaine social**, deux études originales ont été publiées :

- la première dresse un portrait des femmes salariées et des écarts salariaux entre femmes et hommes dans le secteur des transports ;
- la seconde analyse la profession de chauffeur routier et les différences entre chauffeurs pour compte propre et compte d'autrui.

L'enquête Chronotachygraphe, qui permet de produire des statistiques sur la durée du travail des conducteurs routiers, a été présentée au comité du label au 2^e semestre 2021 et renouvelée pour une durée de 5 ans.

De nouveaux indicateurs et analyses pour l'information du citoyen et le suivi des politiques publiques sur l'environnement

Biodiversité – Aires protégées

Trois études ont été publiées à l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille en septembre 2021 : une description chiffrée des aires protégées, une évaluation de la dépense en faveur de la biodiversité et une présentation du lien entre zoonose et biodiversité. Celles-ci ont été précédées avant l'été par la publication d'un chiffre clés sur les parcs nationaux réalisé en collaboration avec l'OFB et le réseau des parcs nationaux.

Afin de valoriser davantage l'enquête « **les Français et la nature** » réalisée en 2020, un appel à contribution a été largement diffusé. L'enjeu était de mobiliser des contributeurs variés pour appréhender sous différents angles la relation que les Français entretiennent avec la nature. La publication issue de ces travaux a été diffusée en fin d'année. Elle regroupe treize contributions qui font dialoguer les travaux statistiques, les recherches académiques et les retours d'expérience des acteurs de terrain.

Suite à la synthèse de l'évaluation nationale des **sites humides emblématiques** 2010-2020, publiée en 2020, des analyses plus détaillées développant divers aspects de l'enquête ont été diffusées sur le site [Notre-environnement](#) : activités humaines, faunes-flores, état des milieux, espèces exotiques, effets du changement climatique, fonctionnement hydraulique, services rendus, comparaison avec la période 2010-2000.

Le SDES co-pilote le comité éditorial de **l'observatoire national de la biodiversité**, contribue à l'élaboration des indicateurs de cet observatoire et participe au comité de pilotage du site internet [NatureFrance](#). En 2021, le service a été plus particulièrement impliqué dans le développement de certains indicateurs : pollution lumineuse, dépense publique en faveur de la biodiversité, dépenses de l'État défavorables à la biodiversité, zones humides, écotoxicité des cours d'eau, fragmentation des espaces naturels.

Enfin, un travail sur les données de **qualité écologique des cours d'eau** a été lancé en vue d'évaluer les tendances nationales et par grand bassin versant des indices poissons (IPR) et de l'indice biologique diatomées (IBD) à partir de données ponctuelles issues du réseau d'observation et disponible sur Naïade. Une fois les bases de données sources stabilisées, l'exploitation de ces travaux permettra d'alimenter le panier d'indicateurs de l'observatoire national de la biodiversité.

Eau

S'agissant de la **qualité des eaux**, des travaux méthodologiques ont été conduits pour proposer une alternative à l'indice pesticides dans les cours d'eau (IPCE) pour mieux rendre compte de l'écotoxicité dans les cours d'eau (en fréquence ou en charge).

Concernant le **volet quantitatif de la ressource en eau**, une analyse de l'évolution sur longue période de la ressource en eau renouvelable, en France métropolitaine, a été conduite en vue d'une publication début 2022. Le SDES produit, par ailleurs, à la demande de l'AEE un indicateur d'exploitation de la ressource (*Water Exploitation Index plus* ou WEI+).

Le SDES a enfin apporté un appui à la DEB dans le cadre de l'évaluation environnementale de la révision du plan actions nitrates et s'est impliqué dans plusieurs groupes de travail sur l'eau pilotés par la DEB dans le cadre de la DCE (substances, eaux souterraines), par l'Anses (phytopharmacovigilance) ou par l'OFB (système d'information sur l'eau).

Mer et littoral

Le SDES assure le pilotage et la production des indicateurs de suivi de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML). Pour ce faire, il travaille en partenariat avec la DGITM/DML, la DGALN/DEB et DHUP, l'OFB, l'Ifremer, le Cerema, le Conservatoire du littoral, l'Insee, le Cedre et le Shom. Fin 2021, sur les 23 indicateurs définis en 2017 pour suivre la SNML, 15 ont été renseignés et font l'objet d'une fiche détaillée. 7 des 8 indicateurs restants devraient être disponibles d'ici la fin du premier trimestre 2022.

Sols

Le suivi de la qualité des sols renvoie à de multiples enjeux (stockage carbone, pollutions, services écosystémiques). Le SDES représente le MTE dans l'instance chargée du système d'information et de la production de connaissance sur cette thématique, le **GIS Sol**. L'année 2021 a été marquée par l'organisation des 20 ans du GIS Sol, avec un séminaire d'une journée le 6 décembre 2021, avec tables rondes et interventions d'experts européens, le lancement d'un concours sur les données sols (Solathon) et d'une enquête sur les besoins en termes de données sur les sols. Le SDES s'est également impliqué dans plusieurs projets initiés ou portés par le GIS Sol : lancement d'une étude visant à produire un référentiel d'indicateurs sur les sols ; participation aux travaux consistant à créer un réseau de mesure de la biodiversité dans les sols.

Enfin, une analyse sur la **contamination des sols par l'arsenic et le mercure**, diffusée par le SDES en fin d'année, a permis de valoriser certaines des données issues du GIS Sol mais également celles relevant du dispositif de surveillance des sites et sols pollués de France.

Qualité de l'air

Le bilan annuel de **qualité de l'air extérieur** a été publié à l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air. Les principaux résultats de la campagne nationale exploratoire des pesticides dans l'air extérieur, menée par l'Anses aux côtés de l'Ineris et du réseau des AASQA en vue d'établir une surveillance pérenne et ciblée au niveau national, ont été également valorisés dans une publication de la collection *Théma Essentiel*. Suite à cette campagne, un suivi pérenne a été mis en place à compter de juillet 2021, dont les résultats pourront progressivement être intégrés dans les futurs bilans de la qualité de l'air.

Prévention des risques

Le SDES s'est vu confié en 2020 l'animation du comité permanent de l'**observatoire des risques naturels (ONRN)**. Les deux réunions du comité permanent ont été l'occasion de faire le point sur la mise à jour des indicateurs de l'ONRN, sur le lien avec les observatoires régionaux et sur l'actualisation nécessaire du site internet. Le projet de « chiffres clés risques naturels » porté par le SDES a été débattu et sera réalisé en coopération avec les membres de l'ONRN. Les indicateurs relatifs au risque gonflement des argiles et inondation ont été recalculés par croisement des cartes d'aléas et de la base de données Fidéli (habitation, population).

Dans le cadre du rapportage des **indicateurs du cadre de Sendai** pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, le SDES a engagé un chantier de collecte des données nécessaires et rédigé un guide méthodologique interne pour ce rapportage. Les données seront transmises en 2022.

Santé et environnement

Le quatrième Plan national santé-environnement (PNSE 4) a été adopté en 2021, sans liste arrêtée d'indicateurs généraux de suivi. L'action 18 du PNSE 4 prévoit la création d'un espace commun de partage de données environnementales pour la santé, le **Green Data for Health (GD4H)**. Le travail sur les contours, les fonctionnalités attendues et l'organisation à mettre en place pour ce GD4H se sont poursuivis à un rythme soutenu en 2021, sous le pilotage d'Ecolab au service de la recherche et de l'innovation (SRI) du CGDD. De nombreux usagers potentiels (chercheurs, instituts) ont été rencontrés.

Pollution par les phytosanitaires - plan Ecophyto

Comme en 2020, plusieurs exploitations de la BNV-D (banque nationale des ventes des distributeurs), qui rassemble les **données de ventes et d'achat des produits phytopharmaceutiques**, ont été réalisées par le SDES, afin de répondre aux demandes d'indicateurs exprimées par la *task force* interministérielle sur la « stratégie de sortie du glyphosate » et la mission d'information parlementaire sur le sujet. Une publication relative aux résultats 2019 a été diffusée et la datavisualisation actualisée.

Un premier travail de rapprochement des données de ventes des produits phytopharmaceutiques et de la pollution effective des milieux, eaux souterraines et superficielles, a été réalisé à la demande de la DEB sur le cas du S-métolachlore.

Le projet de révision du règlement européen n°1185/2009 sur le volet « données de vente de produits phytosanitaires », sur lequel le service statistique du ministère de l'agriculture (SSP) est référent, a conduit le SDES à travailler sur la décomposition des ventes par usages. Un travail de **croisement des données de la BNVD avec l'occupation du sol** a également été mené afin d'approfondir la comparaison entre les données de vente et celles issues des enquêtes pratiques culturelles du SSP. Le SDES est enfin co-rapporteur avec le SSP d'un groupe de travail du Cnis sur l'usage des produits phytopharmaceutiques dans l'agriculture mis en place en 2021. Ce groupe réfléchit à la façon de faire évoluer le dispositif de suivi des pratiques agricoles en matière d'usage des produits phytopharmaceutiques en mobilisant au mieux les données enregistrées par les agriculteurs dans les logiciels professionnels sans augmenter la charge de collecte.

Changement climatique et stratégie bas carbone

L'**empreinte carbone** est un indicateur de plus en plus utilisé dans le pilotage des politiques en faveur du climat. La loi énergie-climat prévoit ainsi la mise en place de plafonds indicatifs pour l'empreinte carbone dès la prochaine Stratégie nationale bas-carbone (SNBC).

Le travail méthodologique entrepris courant 2020 pour fiabiliser la méthode d'estimation de l'empreinte carbone s'est poursuivi dans le cadre d'un groupe de travail associant les principaux experts du domaine, dans le prolongement du rapport du Haut conseil pour le climat (HCC) sur l'empreinte carbone d'octobre 2020. Dans ce cadre, l'Insee a testé différents modèles multirégionaux (MRIO) pour regarder leur robustesse et leur cohérence. Si le modèle Figaro en cours de développement par Eurostat semble présenter une piste prometteuse à moyen terme, il est apparu nécessaire, à court terme, de réviser la série d'empreinte carbone actuelle afin de mieux estimer les émissions importées des activités extractives. Cette révision a été présentée à la formation énergie-climat avant publication et a donné lieu la diffusion divers documents méthodologiques, parallèlement à la diffusion des résultats en octobre 2021.

À la demande du HCC, une décomposition de l'empreinte carbone pour l'alimentation a été réalisée et sera publiée en 2022.

Économie circulaire, déchets, flux de matières

Le thème de l'**économie circulaire** monte en puissance avec de nombreuses réflexions internationales sur les outils de mesure à mettre en œuvre. Eurostat a ainsi suggéré des améliorations dans le dispositif de rapportage des données sur les déchets, qui ont donné lieu à de nombreux groupes de travail et d'échanges. Les nouvelles données demandées pour le rapportage sur le gaspillage alimentaire et sur les déchets municipaux supposent un ajustement des systèmes d'information. Le questionnaire de l'enquête de l'Insee sur les déchets des entreprises a ainsi été modifié en 2021, avec une exploitation des premiers résultats prévue en 2022.

Une taxe européenne sur les **emballages plastiques non recyclés** a été instaurée dans le cadre du plan européen. La détermination des contributions de chaque État membre nécessitera une harmonisation des modes de calcul des données. Le SDES, en lien avec la DGPR et l'Ademe, a participé au groupe d'experts d'Eurostat en charge d'harmoniser la méthode de rapportage.

Une nouvelle estimation de l'emploi dans l'économie circulaire a été effectuée afin de mieux couvrir les différents piliers de ce domaine tel que défini par l'Agence de la transition écologique (Ademe). Une série chronologique a été constituée, remontant jusqu'à l'année 2008.

Transition écologique et activités économiques

Suite à l'organisation d'un cycle de 5 web-conférences sur la thématique « Compétences et Transition écologique » à l'automne 2020 en partenariat avec France Stratégie, Céreq et Ademe, une synthèse a été publiée et le travail s'est poursuivi avec des entretiens auprès des 11 OpCo (opérateurs de compétences).

L'information diffusée par l'Onemev (Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte) a été réorganisée sur le site du MTE avec un accès facilité à une base de ressources (rapports, guides, feuille de route, données...) mise à jour au fil de l'eau.

Une première estimation de l'**emploi dans la gestion durable de la forêt** a été effectuée. Celle-ci a été incluse aux données transmises en décembre 2021 à Eurostat dans le cadre du questionnaire portant sur les secteurs des biens et services environnementaux (éco-activités).

Comptes monétaires de l'environnement

La collecte d'informations relatives aux comptes monétaires de l'environnement a connu plusieurs évolutions ou investissements importants au cours de l'année 2021 :

- la partie du **compte de dépenses des énergies renouvelables (EnR)** consacrée aux investissements a fait l'objet d'une première transmission à Eurostat en décembre 2021. Ce compte est répertorié dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, domaine auquel Eurostat a récemment étendu, sur une base volontaire, son questionnaire initialement dédié aux dépenses de protection de l'environnement ;
- le **compte de dépenses de gestion de l'eau** a fait l'objet d'une refonte afin de se conformer au cadre méthodologique européen. Il s'agit de comptabiliser ce qui contribue à une meilleure gestion de la ressource et non à la distribution d'eau potable. Ce travail a pu être mené grâce à une bonne coopération avec les agences de l'eau ;

- dans le cadre des **comptes d'écosystèmes** proposés par les Nations unies (SEEA-EA), les discussions avec Eurostat sur le déploiement d'un rapportage sur les comptes physiques des écosystèmes se sont poursuivies : étendues des écosystèmes et leurs évolutions et services rendus par les écosystèmes aux différentes branches d'activités économiques. La France (CGDD) a rejoint la *task force* chargée de discuter de la méthodologie.

Développement durable

Dans le cadre du suivi des politiques publiques de développement durable et de la feuille de route de l'Agenda 2030, le SDES a actualisé les 50 indicateurs nationaux des objectifs de développement durable (ODD) dont il a la charge et contribué à la diffusion de l'ensemble des 98 indicateurs. Il a contribué au rapport « État des lieux de la France vers les ODD », piloté par la Délégation au développement durable du CGDD, en produisant un **nouveau format de présentation des indicateurs ODD**. Cette datavisualisation permet une présentation simple et facilement interprétable des indicateurs et de leur évolution, en vue d'en élargir l'audience.

Le service a par ailleurs contribué, en partenariat l'Insee, à l'actualisation du « Kit » sur les indicateurs territoriaux de développement durable et à la mise à disposition du grand public de ses données sur internet. Il a également corédigé un dossier dans l'Insee Références « La France et ses territoires » paru en avril 2021 mettant en exergue les **spécificités des départements français au regard du développement durable**.

Occupation du sol et artificialisation

Au-delà de l'actualisation des indicateurs de consommation d'espace, une étude de **comparaison des différentes méthodes** connues de caractérisation de l'occupation du sol a été engagée en collaboration avec la DGALN. Cette étude vise à comparer les taux de consommation d'espaces selon les sources (OCSGE, fichiers fonciers, Teruti) et à différentes échelles et à identifier l'origine des écarts (différences de nomenclatures, méthodologies...). Par ses résultats, l'étude visera à déterminer si l'OCSGE (Occupation du sol grande échelle) développé par l'IGN répond aux critères attendus pour devenir une référence de l'occupation et usage des sols.

II. Modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques

La visite des pairs européens

Les travaux des services statistiques européens font régulièrement l'objet d'un audit de la Commission européenne, dénommé « **revue par les pairs européens** », qui s'assure de la bonne mise en œuvre au sein des États membres du code de bonnes pratiques de la statistique européenne. L'année 2021 a ainsi été marquée par la visite en France des pairs européens fin juin 2021, la France étant le premier pays audité dans le cadre du troisième cycle de ces revues. Outre l'Insee, 3 services statistiques ministériels (SSM), dont le SDES, ont été audités. Préalablement à la visite, un questionnaire d'autoévaluation sur la bonne mise en œuvre des principes du code de bonnes pratiques, assorti des éléments de preuve associés, avait été transmis à Eurostat. À l'issue de la visite, le rapport, établi par les pairs, souligne les points forts du service statistique public français, le haut niveau de conformité aux 16 principes du code européen de bonnes pratiques et les principaux progrès accomplis depuis l'audit précédent de 2014-2015. Il formule aussi des recommandations pour approfondir encore les efforts sur la qualité, les améliorations attendues portant notamment sur le renforcement de l'environnement institutionnel, la poursuite de la mise en qualité des processus et de la documentation, et l'accessibilité des données. Pour mettre en œuvre ces recommandations, un plan d'actions sera élaboré par l'Insee en coordination avec les SSM en 2022.

Modernisation des processus de production, investissements méthodologiques, allègements de la charge

Dans le domaine de l'énergie, plusieurs évolutions méthodologiques ont été apportées en 2021 aux processus d'observation statistique :

- des premières analyses concernant la consommation résidentielle de bois et d'énergie tirée des **pompes à chaleur** ont été menées à partir des données disponibles de l'enquête Logement 2020 ;
- la méthodologie des **bilans de l'énergie régionaux** a été revue, pour assurer notamment une meilleure cohérence avec le bilan national ;
- le champ d'observation des **dépenses de R&D en énergie** a été complété par les dépenses de personnel des organismes partenaires du CNRS dans le cadre d'unités mixtes de recherche (UMR) ;
- l'extension du champ de l'**enquête « Transparence des prix »** aux départements et régions d'outre-mer a été instruite et sera effective en 2022.

Dans le domaine du logement et de la construction, de nombreux travaux de modernisation et de sécurisation des processus de production statistique ont également été conduits :

- la réflexion sur la **refonte de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)**, engagée en 2020, a été approfondie. Outre la substitution des données de l'enquête sur les prix des terrains et du bâti (EPTB) sur le champ des maisons individuelles et le développement de la collecte par internet, ce projet de modernisation a notamment pour objectif de simplifier le processus d'enquête et de consolider la qualité des données nécessaires au calcul par l'Insee de l'indice du coût de la construction (ICC) ;
- dans la perspective du renouvellement du label de l'**enquête mensuelle d'activité dans le BTP (EMBTP)**, dont la maîtrise d'œuvre est assurée par les fédérations professionnelles, l'Insee et le SDES ont coréalisé, au premier semestre 2021 une étude de comparaison approfondie de l'EMPTB et de la déclaration sociale nominative (DSN) pour le calcul par l'Insee de l'indice de production dans la construction. Pendant le premier confinement de 2020 consécutif à la crise sanitaire, l'Insee avait en effet utilisé les données sur les heures travaillées de la DSN pour pallier l'absence provisoire des données issues de l'EMPTB. Cette expertise s'étant avérée concluante, il a été décidé de substituer les résultats de la DSN à ceux de l'EMBTP pour la production mensuelle de l'indice, dans le courant de l'année 2022 ;

- le projet d'estimations « en date réelle » des autorisations et mises en chantier de locaux non résidentiels a progressé avec la conduite d'une vaste opération de rattrapage d'anciens permis de construire de locaux non résidentiels dits « ni achevés ni abandonnés », entre août et novembre 2021, sur une profondeur temporelle de 10 ans. Subventionnée par Eurostat, elle permettra l'harmonisation des méthodologies de production des statistiques conjoncturelles en date réelle sur la construction neuve, celles sur les locaux non résidentiels n'étant actuellement publiées qu'en date de prise en compte ;
- à partir du 1^{er} janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, dans une démarche simplifiée et sans frais. Les communes de plus de 3 500 habitants devront également assurer l'instruction électronique des demandes d'autorisation d'urbanisme. En 2021, les outils de collecte de Sit@del ont été adaptés afin de se raccorder à ce **programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS ou « Permis de construire en ligne »**. L'enjeu est de garantir, dans un premier temps, l'exhaustivité des demandes d'autorisation d'urbanisme et des décisions correspondantes dans les statistiques de construction neuve ;
- la revue générale des variables collectées auprès des bailleurs sociaux pour l'actualisation annuelle du **répertoire de parc locatif social (RPLS)** a permis d'acter plusieurs évolutions qui seront mises en œuvre au 1^{er} janvier 2022 : suppression de données devenues non pertinentes ; amélioration du détail sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; enrichissement des informations sur le diagnostic de performance énergétique ; ajout de l'identifiant fiscal du logement dans la perspective de la création du répertoire interadministratif sur les locaux (RIAL ; voir *infra*). En outre, **l'extension aux logements-foyers** du RPLS a été poursuivie afin de finaliser le volet permettant la gestion, par les bailleurs, des mouvements du parc. Parallèlement la préparation d'une collecte complémentaire auprès des organismes gestionnaires des logements au 1^{er} semestre 2022 a été engagée afin de collecter annuellement les informations nécessaires au décompte SRU. Ce dispositif annuel perdurera jusqu'à l'achèvement de la refonte de la chaîne de gestion du répertoire.

Dans le domaine des transports, la refonte informatique du **répertoire des véhicules routiers (RSVERO2)**, appariant données d'immatriculation des véhicules et contrôles techniques, s'est poursuivie en 2021. Une expérimentation, en collaboration avec le SSP Lab de l'Insee, a été menée pour améliorer encore la méthodologie et affiner les estimations du parc de véhicules roulants et des kilométrages parcourus par chaque type de véhicules.

Dans le domaine de l'environnement, diverses notes méthodologiques documentant la construction d'indicateurs environnementaux ont été diffusées (indice de pollution de l'air en fond urbain, dépenses liées à la biodiversité, mesure de la contamination des sols...), ainsi qu'une fiche documentant les impacts de la révision de la série empreinte carbone.

Outils de diffusion

De **nouveaux outils de data-visualisation** ont été mis à disposition en vue de faciliter l'accès aux informations et plusieurs vidéos ont été diffusées en accompagnement des publications (*voir encadré*).

Le site notre-environnement.gouv.fr du ministère, qui a vocation à devenir le portail de référence en matière d'information sur l'environnement et le développement durable, a pris le relais du site internet du Rapport sur l'état de l'environnement. Son ouverture officielle est intervenue lors du Congrès mondial sur la nature de l'UICN en septembre 2021. Le service contribue régulièrement à l'actualisation des articles et aux brèves de ce site.

III. Les publications du SDES en 2021

Chiffres clés

Indicateurs clés pour le suivi de l'économie circulaire - *avril 2021*

Chiffres clés du transport – Édition 2021 – *mai 2021*

Parcs naturels nationaux - Les chiffres clés - Édition 2021 - *juin 2021*

Chiffres clés des énergies renouvelables – Édition 2021 - *juillet 2021*

Chiffres clés de l'énergie – Édition 2021 - *septembre 2021*

Chiffres clés du climat – France, Europe et Monde – Édition 2022 - *octobre 2021*

Rapports annuels

Bilan énergétique de la France pour 2019 - Datalab - *janvier 2021*

Rapport d'activité 2020 - Observatoire national des emplois et des métiers de l'économie verte - *avril 2021*

Bilan environnemental de la France – Edition 2020 - Datalab – *mai 2021*

Rapport du compte du logement 2020 - Datalab – *septembre 2021*

Bilan annuel des transports en 2020 - Datalab – *décembre 2021*

Autres publications

Énergie

L'activité de la pétrochimie en 2019 - Datalab Essentiel - *janvier 2021*

Les prix des produits pétroliers en 2020 : la crise sanitaire tire les prix à la baisse - Datalab Essentiel - *mars 2021*

Bilan énergétique de la France en 2020 - Données provisoires - Datalab Essentiel - *avril 2021*

Les énergies renouvelables en France en 2020 – Suivi de la directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables - Datalab Essentiel - *avril 2021*

Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2020 - Datalab Essentiel - *juin 2021*

Prix du gaz en France et dans l'Union européenne en 2020 - Datalab Essentiel - *juin 2021*

L'activité de la pétrochimie en 2020 - Datalab Essentiel - *juillet 2021*

Les facteurs d'évolution des émissions de CO₂ liées à l'énergie en France entre 1990 et 2019 - Datalab Essentiel - *septembre 2021*

Les dépenses publiques de R&D en énergie en 2020 - Datalab Essentiel - *octobre 2021*

Bilan énergétique de la France en 2020 - Données définitives - Synthèse - Datalab Essentiel - *décembre 2021*

Rénovation énergétique

La rénovation énergétique des logements : bilan des travaux et des aides entre 2016 et 2019 – rapport de l'Observatoire de la rénovation énergétique – *mai 2021*

Logement - Construction

Évaluation des surcoûts liés à la pandémie sur les chantiers du BTP : mise à disposition d'index BT, TP et ingénierie ajustés - *juin 2021*

L'augmentation des investissements immobiliers des non-résidents est tirée par les expatriés - Datalab Essentiel - *octobre 2021*

Le parc locatif social au 1^{er} janvier 2021 - Datalab Essentiel - *décembre 2021*

Le prix des terrains et du bâti pour les maisons individuelles en 2020 - Datalab Essentiel – *décembre 2021*

Transports

Les chauffeurs du transport routier de marchandises pour compte propre - Datalab Essentiel - février 2021

Se déplacer en voiture : des distances parcourues une fois et demie plus importantes pour les habitants des couronnes que pour ceux des pôles – Insee Références « La France et ses territoires » - avril 2021

La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds est quasi stable en 2019 - Datalab Essentiel - avril 2021

Les femmes salariées dans le secteur des transports et de l'entreposage : regards sur l'égalité professionnelle - Datalab Essentiel - juin 2021

Chute de la circulation routière en France en 2020 (article web) - juillet 2021

Les transports routiers de marchandises sous pavillon français en 2020 – (article web) - août 2021

Le parc de véhicules au 1^{er} janvier 2021 (article web) - août 2021

Comment les Français voyagent-ils en 2019 ? Résultats de l'enquête mobilité des personnes (article web) - septembre 2021

Marcher et pédaler : les pratiques des français - Datalab Essentiel – décembre 2021

La durée de service des conducteurs routiers de poids lourds en 2020 - article web – décembre 2021

Environnement

Plan de réduction des produits phytopharmaceutiques et sortie du glyphosate : état des lieux des ventes et des achats en France en 2019 - Datalab Essentiel - mai 2021

Bilan 2018 de la production de déchets en France - Datalab Essentiel – juin 2021

Vers un suivi national des résidus de pesticides dans l'air extérieur - Théma essentiel – juillet 2021

Quelles réponses économiques face au déclin de la biodiversité ? La dépense nationale de protection de la biodiversité et des paysages - Datalab Essentiel – octobre 2021

Bilan de la qualité de l'air extérieur en France - année 2020 - Datalab - octobre 2021

Estimation de l'empreinte carbone de 1995 à 2020 (article web) - octobre 2021

Les protections des espaces naturels terrestres et maritimes en France en 2021 - Datalab Essentiel – octobre 2021

Atteintes aux écosystèmes et à la biodiversité : quels liens avec l'émergence des maladies infectieuses zoonotiques ? - Théma essentiel – octobre 2021

Arsenic et mercure dans les sols : les zones exposées en France - Datalab Essentiel – décembre 2021

Société, nature et biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature - Théma -décembre 2021

Les métiers verts et verdissants près de 4 millions de professionnels en 2018 (article web) - décembre 2021

Développement durable

Spécificités des départements français au regard du développement durable – Insee Références « La France et ses territoires » - avril 2021

Conjoncture

12 notes de conjoncture trimestrielles (énergie, transport, immobilier)

92 StatInfo (uniquement mis en ligne): 48 mensuels (24 Transports et 24 Logement) ; 44 trimestriels (16 tableaux de bord énergies renouvelables ; 8 Logement, 20 Transports).

Datavisualisations

Actualisations

Compte satellite du logement 2020
Le répertoire du parc locatif social au 1^{er} janvier 2021
Les produits phytosanitaires en France

Nouveaux projets

Parc automobile des zones à faibles émissions 2021
Insertion professionnelle et formations environnementales (données de l'enquête Génération 2013)

Datavideos

Les transports en route vers la transition écologique ? - *mai 2021*
Les voyages longue distance des Français en 2019 - Résultats de l'enquête mobilité des personnes - *Septembre 2021*
Rénover les logements pour polluer moins et réduire les factures d'énergie - *septembre 2021*
Faisons le point sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité en France ! - *septembre 2021*
Les engagements des États pour limiter le réchauffement climatique - *octobre 2021*
À pied ou à vélo : la mobilité active des Français – *décembre 2021*

Notes méthodologiques

Méthodologie de l'indice de pollution de l'air en fond urbain - Note méthodologique – *mars 2021*
Cartographie de l'exposition des maisons individuelles au retrait-gonflement des argiles - Note méthodologique – *juin 2021*
Campagne nationale exploratoire de mesure des résidus de pesticides dans l'air extérieur: éléments méthodologiques - Note méthodologique – *juillet 2021*
Méthodologie de calcul de l'empreinte carbone de la France - Note méthodologique – *octobre 2021*
La dépense nationale de protection de la biodiversité et des paysages - Note méthodologique – *octobre 2021*
Cartographie des contaminations diffuses et pollutions ponctuelles de l'arsenic et du mercure dans les sols - Note méthodologique – *décembre 2021*

Données diffusées hors publications

Données régionales de production et de consommation finale de l'énergie
Consommation finale d'énergie par secteur (PEFA -*Physical energy flow accounts*)
Données locales de consommation d'énergie 2020 (électricité, gaz naturel, produits pétroliers, réseaux de chaleur)
Consommation d'énergie par usage du résidentiel et du tertiaire en 2020 (données Ceren)
Le parc de véhicules selon leur catégorie Crit-Air dans les zones à faibles émissions en 2021
Liste des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme
Résultats détaillés de l'enquête mobilité des personnes de 2019
Création d'articles et de brèves sur le site [Notre-environnement](#)

L'activité 2021 du SDES en quelques chiffres

Les publications

Dans le domaine statistique, 53 études et analyses ont été publiées : 5 *Chiffres clés* (Datalab au format A6), 33 *Datalab Essentiel* (4 pages statistiques), 7 *Datalab* (format long), 2 *Théma Essentiel* (4 pages thématique), 1 *Théma* (format long), 3 *Documents de travail*, 2 Dossiers dans la collection *Insee références*.

Dans le domaine de la conjoncture, 104 embargos ont été mis en ligne : 92 *Statinfo* dont 48 *mensuels* sur les immatriculations de voitures particulières, la motorisation et les émissions de CO₂ des véhicules, la construction de logements et de locaux et 44 *trimestriels* sur les énergies renouvelables, la commercialisation des logements neufs, l'activité des ouvriers des chantiers du BTP, le transport routier de marchandises, le transport maritime de marchandises, l'emploi et le marché du travail dans les transports, la messagerie, le prix du fret et de l'entreposage ; 12 *notes de conjoncture trimestrielles* (Datalab Essentiel) dans le domaine des transports, de l'énergie et de l'immobilier.

Datavisualisation, vidéos et infographies

3 jeux de données ont été nouvellement mis à disposition sous forme de datavisualisation sur internet (indicateurs de développement durable ; parc de véhicules dans les zones à faibles émissions ; formations environnementales et emploi).

6 vidéos et 26 infographies ont été diffusées sur le site du SDES en accompagnement de publications phares afin de proposer un contenu plus largement accessible et synthétique.

Plusieurs articles de contenus exclusivement web ont été diffusés et de nombreux tableaux et jeux de données ont été mis en ligne.

Fréquentation des sites internet

La fréquentation du [site SDES](#) s'est élevée à 923 787 visites sur l'année (hors agents du ministère de la transition écologique et des services déconcentrés) et près de 2,1 millions de pages vues. Le site compte 2 345 abonnés à sa lettre d'information mensuelle et 2 217 abonnés aux avis de parution thématiques.

La [bibliothèque numérique de la statistique publique](#) donne accès à toutes les publications du SDES, soit 1 411 ressources documentaires.

Accès des chercheurs aux données

En 2021, le comité du secret du Conseil national de l'information statistique (Cnis) a donné une habilitation à 11 demandes nouvelles de chercheurs pour accéder à des données individuelles du SDES couvertes par le secret statistique ainsi qu'à 41 demandes d'actualisation (ajout de sources, de chercheurs, prolongation de la durée du projet de recherche...). Le nombre de demandes de chercheurs augmente régulièrement et de manière significative (+ 30 % en 2021 par rapport à 2020). Ces accès se font par l'intermédiaire du centre d'accès sécurisé aux données ([CASD](#)). Quatre nouvelles bases de données ont été mises à disposition sur le CASD : le Répertoire des entrepôts, l'enquête TREMI, les fichiers sur MaPrimeRénov' et les certificats d'économie d'énergie (CEE). À ce jour, 17 sources du SDES sont mises à disposition *via* le CASD, et 180 organismes accèdent à une ou plusieurs de ces sources.

Mise en œuvre du RGPD

Plusieurs traitements statistiques ont été inscrits au Registre des traitements, avec l'appui de la DAJ. Deux de ces traitements ont fait l'objet, compte-tenu de leur sensibilité, de la publication d'arrêtés ministériels : Sit@del (permis de construire) et Filocom (logements à la commune).

Animation du réseau des statisticiens en Dreal

Deux réunions de réseau ont été organisées en 2021 entre les équipes du SDES et les unités statistiques au sein des services connaissance des Dreal ainsi que deux réunions thématiques sur les outils de travail informatique et statistique à distance et sur les modalités de mobilisation des données issues de Filocom pour répondre aux demandes locales.

2. Programme de travail 2022

Alors que les enjeux environnementaux occupent une place croissante dans le débat public et que les politiques publiques se fixent des objectifs ambitieux, les attentes en termes de données et d'analyses s'intensifient. Un enjeu important pour 2022 sera de répondre au mieux à ces attentes, en investissant de nouveaux domaines, en mobilisant de nouvelles sources, en réinterrogeant les méthodes.

Sur le plan international, au-delà des nombreux reportages de données statistiques, l'année 2022 sera consacrée à la préparation des réponses aux évolutions réglementaires sur les statistiques de l'énergie et sur les comptes de l'environnement (dates de rapportage avancées, variables supplémentaires à fournir, nouveaux modules à préparer). Par ailleurs, dans le cadre de la Présidence Française de l'Union européenne au 1^{er} semestre 2022, le SDES apportera un appui à l'Insee pour les travaux du Comité du système statistique européen relatifs à des projets de règlements dans le champ de compétence du ministère.

Dans le domaine de l'énergie, les investissements se poursuivront pour enrichir et consolider l'offre de statistiques, s'agissant notamment des énergies renouvelables, de la cogénération, de l'hydrogène, de la consommation d'énergie par usage et de la mise à disposition de données locales d'énergie. Le suivi de la rénovation énergétique restera un axe important, avec notamment le suivi des aides à la rénovation dans le résidentiel et des économies d'énergie associées, la préparation de la prochaine enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les logements, et de premiers travaux relatifs aux effets des rénovations sur la consommation réelle d'énergie.

Plusieurs sources et travaux nouveaux viendront enrichir la connaissance dans le domaine du logement, avec une première valorisation, en fin d'année, de l'enquête Logement 2020, et la diffusion de nouvelles études sur la vacance et sur les prix immobiliers.

Dans le domaine du transport, l'offre de statistiques sera enrichie, avec de nouveaux produits de diffusion sur le parc et la circulation des véhicules routiers, ainsi qu'une étude sur les émissions de CO₂ du parc. De nouvelles études seront produites à partir de l'enquête sur la mobilité des personnes., notamment sur le covoiturage et sur les déplacements professionnels.

Dans le domaine environnemental et du développement durable, au-delà de l'actualisation de nombreux indicateurs de suivi, les investissements se poursuivront pour enrichir et compléter les indicateurs existants dans plusieurs domaines (biodiversité, consommation d'eau, bruit...). Plusieurs travaux à dimension internationale, engagés en 2021, seront publiés (classements internationaux à dimension environnementale, comparaisons intérieures de matières en Europe) tandis que de nouvelles études de synthèse seront produites, notamment sur les risques naturels, et la mer et le littoral. La nouvelle édition de l'enquête sur la perception des risques environnementaux sera valorisée en fin d'année. Une étude sur les dynamiques de développement rural en régions sera conduite.

Enfin, la modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques restera un enjeu important avec de nombreux investissements prévus en termes de méthodologie, de modernisation des outils de collecte et de documentation. Plus généralement, les travaux sur la qualité se poursuivront avec la définition d'une nouvelle feuille de route de la qualité, dans le prolongement de la revue des pairs de 2022.

Ce programme de travail présente les principaux projets du SDES pour l'année 2022. Les travaux récurrents de production statistique, les nombreux reportages en application de règlements européens et les activités de suivi conjoncturels ne sont pas détaillés même s'ils constituent une activité régulière très structurante pour le service.

I. Données et analyses au service de la connaissance et de la conduite des politiques publiques

Un programme international chargé

Dans le cadre de la **Présidence française de l'UE au 1^{er} semestre 2022**, le SDES apportera un appui à l'Insee pour les travaux du Comité du système statistique européen relatifs à des projets de règlements statistiques dans le champ de compétences du ministère (acte délégué sur les statistiques de l'énergie en cours d'examen (« *scrutiny period* ») début 2022 ; finalisation du nouveau projet de règlement sur les comptes de l'environnement qui pourrait entrer dans la phase de négociation en fin de présidence).

L'année sera aussi consacrée à la préparation des réponses aux évolutions réglementaires déjà actées ou prévues sur les statistiques de l'énergie et sur les comptes de l'environnement. Plus précisément :

- La **révision du règlement sur les statistiques de l'énergie**, qui devrait être définitivement adoptée début 2022, enrichit le champ des statistiques requises à l'avenir dans plusieurs directions :
 - o à partir de 2023 : ventilation plus fine de la production d'électricité par secteur et de la consommation d'énergie pour le transport et le tertiaire ; distinction entre installations photovoltaïques au sol et sur toiture, installations de stockage électrique, entrées/sorties d'installations de production d'électricité ;
 - o à partir de 2025, bilan de l'hydrogène, consommation des *datacenters*, usages non énergétiques des énergies non renouvelables.
- Dans le cadre du **règlement sur la gouvernance de l'Union de l'énergie**, un nouveau rapportage relatif à la biomasse entrera en vigueur en 2023.
- Concernant l'environnement, dans le cadre des **comptes d'écosystèmes** approuvés en 2021 par la commission statistique des Nations unies (SEEA-EA), Eurostat souhaite déployer un rapportage sur les comptes physiques des écosystèmes : étendues des écosystèmes et leurs évolutions, qualité des écosystèmes, services rendus par les écosystèmes. Ce nouveau rapportage étant susceptible de devenir volontaire dès 2023 puis obligatoire en 2026, un travail exploratoire sera à mener dès qu'Eurostat aura précisé les données attendues et leur méthodologie, avec l'aide du groupe d'experts dédié auquel la France participe depuis l'automne 2021. Cette réflexion sera conduite dans un cadre partenarial mobilisant les acteurs investissant ce domaine et notamment en lien avec le programme EFESE coordonné par le CGDD/SEVS.
- Le premier rapportage relatif au gaspillage alimentaire sera effectué en 2022 et le rapportage sur les déchets municipaux enrichi.
- L'**avancement des dates de certains reportages** à la demande d'Eurostat induira un travail en amont pour expertiser les données susceptibles d'être mobilisées plus rapidement ou pour calculer des estimations précoces appelées à être révisées par la suite. Ces avancées concernent notamment les statistiques annuelles de l'énergie ainsi que les comptes de flux de matières, des éco-activités et des taxes environnementales.

Le SDES continuera, par ailleurs, à participer avec l'Ademe au groupe de travail européen institué en 2021 sur la mesure des emballages plastiques non recyclés, nécessaire à la détermination de la nouvelle contribution de chaque État membre au budget européen, dans le cadre du plan de relance.

En outre **divers investissements** se poursuivront dans le champ des transports et de la mobilité, et de la construction et du logement. Ces évolutions demanderont une présence assidue du SDES dans les groupes de travail européens pour défendre ses positions et se préparer aux nouveaux travaux attendus.

S'agissant de **l'Agence européenne de l'environnement**, après une année 2021 marquée par une modernisation du réseau et une réorganisation de ses groupes de travail, 2022 verra la mise en place du rôle de « coordinateur national des flux de données ». Le SDES participera, par ailleurs, avec l'AEA à un groupe d'expertise sur les limites planétaires et au lancement de travaux visant à apprécier de manière systémique l'ensemble des écosystèmes.

Enfin, il sera important de suivre les différentes initiatives internationales (FMI, OCDE, Eurostat, UN) visant à produire des tableaux de bord en matière environnementale afin de favoriser la synergie entre les indicateurs, notamment ceux du PIAC, du *Green Deal*, du 8^e PAE et de l'UNSD.

Feuille de route sur la qualité à la suite de la revue des pairs européens

Un plan d'actions qualité de la statistique publique sera défini de début d'année à la suite du rapport des pairs européens de 2021 sur la mise en œuvre par la France du code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce plan d'action conduira à l'élaboration de nouvelles feuilles de route qualité à partir de 2022 pour les SSM, dont le SDES.

Les travaux entre l'Insee et les SSM se poursuivront sur la définition puis la mise en application des politiques de correction d'erreurs, de contrôle-validation des données agrégées, de mise en commun des bonnes pratiques concernant l'application du RGPD. Il importera aussi de poursuivre les travaux de description et documentation des processus de production, notamment à l'occasion de leurs refontes.

Poursuite des investissements pour enrichir et consolider les statistiques de l'énergie

En matière de **données locales d'énergie**, les textes réglementaires prévoient une extension à l'ensemble des gestionnaires de réseau de distribution de la diffusion à la maille adresse, ainsi qu'une diffusion à cette maille de données plus fines sur les entreprises (au niveau de la division de la NAF, au lieu du grand secteur actuellement). Il sera en outre visé une diffusion exhaustive des données à l'adresse pour la consommation résidentielle d'électricité (dans le respect des règles du secret).

Une expertise sera menée sur la qualité des codes NAF transmis par les fournisseurs aux gestionnaires de réseaux (en distinguant le code NAF du client de celui du site) en vue d'améliorer la méthode d'allocation sectorielle de la consommation de gaz naturel dans le bilan de l'énergie.

Les **statistiques du bilan de l'énergie** seront consolidées. Des améliorations seront apportées à l'enquête annuelle sur la production d'électricité (EAPE) en matière de contrôles et de traitements amont et aval, et la répartition des consommations de combustibles en cas de cogénération sera revue. Ces améliorations permettront notamment de diffuser davantage d'informations robustes sur les rendements des centrales thermiques. Les travaux de réestimation des consommations résidentielles de bois et d'énergie tirée des pompes à chaleur à partir de l'enquête Logement seront menés à leur terme. Les modèles d'évolution de ces consommations entre deux éditions de l'enquête Logement seront en outre recalibrés et affinés. La méthodologie de ventilation sectorielle de la consommation d'énergie (notamment entre tertiaire et résidentiel) du bilan provisoire de l'énergie sera améliorée, de sorte à être plus robuste à de brusques changements de comportement de consommation, comme ceux observés lors de la crise sanitaire. En lien avec le Citepa et à partir du répertoire statistique des véhicules routiers, la ventilation de la consommation de carburants entre secteurs consommateurs sera revue.

Des investissements seront menés pour préparer la réponse aux demandes internationales issues des nouveaux textes adoptés (*voir supra*). En particulier, la conception d'un **bilan de l'hydrogène** sera expertisée.

Une **plus grande cohérence entre les statistiques conjoncturelles et annuelles** sera recherchée : les échanges extérieurs de bois et de biocarburants seront inclus dans le champ du suivi conjoncturel et son périmètre géographique sera étendu aux départements et régions d'outre-

mer. Les tableaux de bord trimestriels pourront être enrichis d'informations à un niveau géographique plus fin (département), en ce qui concerne notamment les installations en attente de raccordement. La notion « d'installation dé raccordée » sera clarifiée, en lien avec Enedis.

Enfin, la production d'indicateurs relatifs au **parc de chauffage et aux consommations d'énergie par usage des bâtiments résidentiels et tertiaires**, jusqu'à présent déléguée au Ceren, sera internalisée, en s'appuyant sur diverses sources (données locales et temporelles fines de consommation d'énergie, recensement de la population, enquête Logement, base DPE de l'Ademe, etc.)

De nouveaux travaux sur la rénovation énergétique des bâtiments

Les travaux conduits par le SDES dans le cadre de **l'observatoire national de la rénovation énergétique** se poursuivront selon plusieurs axes :

- une estimation de la distribution du parc par classe de DPE au 1^{er} janvier 2022, fondée sur le nouveau DPE (version d'octobre 2021) et redressée sur l'ensemble du parc sera diffusée d'ici la fin du 1^{er} trimestre ;
- les résultats sur les rénovations aidées seront actualisés avec la mise à disposition de données complètes (CEE, CITE, MaPrimeRénov', Habiter Mieux Sérénité) concernant l'année 2020 et des données provisoires concernant 2021 ;
- un tableau de suivi de la rénovation énergétique (dans un premier temps, restreint au résidentiel) sera mis en ligne début 2022. Ce tableau de bord comprendra des données sur le parc de logements (consommation d'énergie et émissions de CO₂ moyennes par m² par usage, distribution du parc par classe DPE) et sur les aides à la rénovation (données aides par aides à mesure de la disponibilité ; nombre de rénovations aidées, hors doublons, et gains énergétiques associés). Il sera complété ultérieurement de données sur la rénovation des bâtiments publics ;
- la réédition de l'enquête sur les travaux de rénovation énergétique des maisons individuelles (TREMI) sera préparée, en vue d'une collecte en 2023, avec un champ étendu à l'habitat collectif ;
- l'impact des rénovations sur les consommations réelles d'électricité et de gaz sera étudié, après parution de l'arrêté permettant au SDES d'accéder aux données individuelles de consommation d'un échantillon de logements.

Des sources et des études nouvelles sur le logement

Les travaux de validation de **l'enquête sur le logement 2020** (EnL) seront finalisés au cours du premier semestre 2022. Outre le traitement de la non-réponse et les calages sur marges, des informations sur les revenus des ménages seront introduites à partir des sources fiscales afin de pouvoir calculer le taux d'effort en matière de logement. Le comité d'exploitation sera réuni au premier trimestre afin de faire le point sur les modalités de diffusion des données détail et de coordonner la valorisation et la publication des premiers résultats de l'enquête attendus d'ici la fin de l'année.

La diffusion d'indicateurs produits à partir de **l'enquête de commercialisation des logements neufs** (ECLN) s'enrichira avec la diffusion au deuxième trimestre 2022 d'une première publication trimestrielle sur les ventes en blocs, très attendue des acteurs de l'immobilier. La première collecte auprès des promoteurs immobiliers de données relatives aux ventes en bloc (VEB) ainsi qu'aux constructions sur existant date de 2017 mais il a été nécessaire, avant d'intégrer les séries correspondantes aux publications courantes, de capitaliser un nombre suffisant d'observations trimestrielles pour être en mesure de calculer des effets saisonniers associés à ces pratiques. La publication trimestrielle « classique » sur la commercialisation auprès des particuliers intégrera, quant à elle, les séries corrigées des effets de jours ouvrables et des variations saisonnières au plus tard au troisième trimestre 2022, rendant le commentaire conjoncturel plus cohérent et plus aisé pour les utilisateurs.

Des travaux spécifiques au **compte satellite du logement** seront également entrepris : actualisation des modèles de calcul des loyers imputés aux propriétaires occupants et de clés de répartition avec les données de l'EnL 2020 ; prise en compte des certificats d'économie d'énergie (CEE) dans les aides au logement et de l'impôt sur la fortune immobilière dans les prélèvements avec, sur ces deux points, un aboutissement des travaux pour le compte 2022 diffusé en 2023.

Le millésime 2019 du **fichier des logements à l'échelle communale (Filocom)** sera préparé avec une diffusion envisagée à l'été 2022. Par rapport à Filocom 2017, le champ et la liste des variables seront affinés et quelques informations supplémentaires introduites. L'articulation avec les Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) sera renforcée afin de tirer parti des réflexions méthodologiques menées par l'Insee dans la perspective de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

En matière d'**études statistiques sur le logement et la construction**, plusieurs travaux commencés en 2021 devraient être publiés : chiffres-clés sur le logement, analyse du phénomène de la vacance, déterminants et bénéficiaires des plus-values immobilières. De nouveaux sujets d'étude (sur les aides, la densification ou encore la qualité du logement) seront discutés avec les membres de la formation permanente sur le logement en vue d'identifier les thématiques jugées les plus prioritaires. Le SDES consolidera son rôle de comatrise d'ouvrage avec l'Insee de l'enquête sectorielle annuelle (ESA) sur la construction, avec l'installation d'un comité des utilisateurs et la préparation d'un projet de publication valorisant certaines données spécifiques à l'ESA aux côtés d'autres indicateurs sur les entreprises de la construction. Enfin, la collaboration avec le réseau de l'action régionale de l'Insee sera poursuivie et approfondie sur trois thématiques à forts enjeux : l'évaluation des besoins de long terme territorialisés en logements (suite à l'actualisation par l'Insee des projections de population à horizon 2070) ; la consommation d'espace ; les déterminants des prix sur les marchés locaux de l'immobilier.

De nouvelles données sur la circulation et le parc de véhicules routiers

Les travaux expérimentaux sur les voitures particulières, menés en 2021 avec le SSP Lab de l'Insee à partir du **répertoire statistique sur les véhicules routiers**, devraient permettre d'affiner les premières estimations du parc de véhicules roulants et des kilométrages parcourus et de généraliser la méthode à tous les types de véhicules routiers (excepté les deux-roues motorisés). Ces travaux feront l'objet d'une publication méthodologique et d'une communication aux journées de méthodologie statistique. Ils devraient conduire à partir du 2^e trimestre 2022 à la mise à disposition annuelle de séries de parc ainsi que de nouvelles données sur la circulation des véhicules (kilométrages parcourus au cours de l'année précédente).

Les publications conjoncturelles sur les immatriculations et les motorisations des véhicules neufs, portant jusqu'ici sur la France métropolitaine, seront élargies à la France entière. De **nouvelles études sur le parc de véhicules et ses émissions de CO₂** seront engagées au 2^e trimestre 2022 en vue d'une publication en fin d'année.

Mobilité des ménages : émissions des déplacements du quotidien, occupation des véhicules

L'enquête sur la mobilité des personnes 2019 sera enrichie par des données sur les émissions de CO₂, afin d'apporter un éclairage sur les émissions des déplacements du quotidien. Un co-investissement Insee-SDES, permettra notamment le développement d'un outil harmonisé (« kit ») pour des analyses territoriales sur les émissions de CO₂ des déplacements du quotidien, avec une publication au niveau national prévue fin 2022, qui pourra être déclinée ensuite au niveau régional en 2023.

L'enquête sera également mobilisée pour analyser le **recours au covoiturage et le taux d'occupation des véhicules** avec une publication prévue à l'été 2022. Elle sera complétée d'autres études, notamment une retraçant les principaux résultats sur la mobilité des français et son évolution depuis 10 ans. Enfin, les résultats de l'enquête serviront également, pour la partie française, à répondre à différentes demandes d'Eurostat sur les comportements de mobilité des ménages en Europe.

Pour répondre à la forte demande, tant au niveau national qu'europpéen, de mesurer régulièrement les comportements de mobilité et leur évolution, le SDES engagera en 2022 une réflexion avec son réseau de partenaires sur l'évolution du dispositif d'enquête sur la mobilité.

Bilan social des transports : nouvelles études et nouvelles sources

Après l'évolution des publications de synthèse sur les transports, la réflexion sur la mise à disposition des données sur les transports sera poursuivie. Les séries conjoncturelles ainsi que les données de véhicules routiers devraient ainsi être mises à disposition sous une forme plus ergonomique, avec la possibilité d'accéder à ces données à l'aide d'une API.

Une version remaniée du bilan social des transports routiers de marchandises sera publiée en 2022 et une nouvelle édition du bilan social des transports routiers de voyageurs sera engagée. Enfin, une étude sera menée sur le travail de nuit et le week-end des chauffeurs routiers de marchandises.

Suite à la publication des arrêtés encadrant la transmission de nouvelles données de plateformes VTC, une expérimentation du recueil et traitement de ces données sera menée. Elle devrait permettre la publication de nouvelles analyses sur les conducteurs de VTC et les courses réalisées, dans le cadre de l'observatoire national du T3P.

Enfin, un document présentant la méthodologie du compte satellite des transports devrait paraître en 2022.

Publications de synthèse, indicateurs enrichis et études nouvelles dans le domaine de l'environnement

Biodiversité – Aires protégées

La quinzième réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (reportée à 2022 suite au Covid-19) devrait adopter un cadre mondial pour la biodiversité après 2020. En lien avec la DAEI et la DEB, le SDES travaillera sur le choix des indicateurs post 2020.

Au-delà de la valorisation des indicateurs existants de l'observatoire national de la biodiversité (ONB), un enjeu important pour 2022 sera d'être force de proposition pour promouvoir de nouveaux indicateurs (nature en ville, zones humides, indices de qualité écologique de l'eau, mesures compensatoires, fragmentation...).

Le travail sur les tendances nationales et par grand bassin versant des indices poissons (IPR) et de l'indice biologique diatomées (IBD), initié en 2021, sera valorisé avec la mise en ligne d'une datavisualisation et une publication.

Une étude visant à croiser les données de fragmentation des espaces terrestres, d'artificialisation des espaces et des espaces protégés sera aussi lancée.

En appui à la DEB, le SDES cherchera à valoriser davantage les données des rapportages de la directive habitat faune-flore (DHFF) et de la directive Oiseaux (DO) ainsi que celles du système d'information Natura 2000 (SIN2) (mesures, pressions, espaces à restaurer, cartographies...) et des plans nationaux d'actions visant à la préservation d'espèces menacées.

Le SDES préparera une publication pour valoriser le rapportage réalisé dans le cadre des comptes de la forêt. Il suivra également les travaux accompagnant la mise en place d'un observatoire de la forêt, et notamment son articulation avec les travaux de l'observatoire national de la biodiversité.

Eau, Mer et littoral, Sols, Air

Plusieurs travaux seront conduits sur la thématique de l'eau :

- à partir de l'exploitation des bases de données Naiade (eaux de surface) et Ades (eaux souterraines), une étude portant sur la pollution des eaux par les nitrates, les pesticides ou les substances prioritaires, sur la période 2010-2019, sera publiée. Elle sera accompagnée d'un outil de datavisualisation, qui prendra en compte les besoins spécifiques de la DEB et des Dreal ;

- un travail exploratoire sera conduit sur l'utilisation possible des analyses sur les sédiments et sur les données écologiques des cours d'eau et des plans d'eau (DBO5, indice macrophyte, état des ripisylves...);
- la publication de 2017 sur les prélèvements et usages de l'eau, sera actualisée à partir notamment des données de la banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE), opérée par l'OFB;
- l'exploitation de la ressource en eau représente un enjeu fort, comme en témoignent les récents travaux du « Varenne agricole ». Pour mieux répondre aux besoins, un investissement méthodologique sera conduit sur les indicateurs nouveaux ou à consolider, en particulier en ce qui concerne l'exploitation de la ressource en eau (indicateurs type 'WEI+' ou autres), les consommations d'eau et l'approche type « empreinte eau »;
- le travail engagé sur l'indice de sécheresse et sur l'indicateur de disponibilité de niveau des nappes sera consolidé.

S'agissant de la **mer** et du **littoral** :

- le SDES assure le pilotage et la production des indicateurs de suivi de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML), en lien avec de nombreux partenaires (DGITM/DML, DGALN/DEB et DHUP, OFB, Ifremer, Cerema, Conservatoire du littoral, Insee, Cedre et Shom). Afin de valoriser les données mobilisées pour la SNML, un recueil de 50 chiffres clés sur la mer et le littoral sera publié;
- la révision de la SNML et la préparation du second cycle des documents stratégiques de façade (DSF) conduiront à actualiser de nombreux indicateurs en liaison avec les Dirm et la DML. L'élaboration d'un site internet pour le système d'information Directive cadre Planification de l'espace maritime, en liaison avec le Cerema et la DML, pourrait permettre une diffusion plus claire et centralisée de ces indicateurs et des analyses Mer et littoral produites par le SDES;
- un investissement sera conduit sur la problématique des sargasses qui affecte notamment les territoires des Antilles. Au-delà de la collecte de données sur le sujet, le chantier, conduit en partenariat avec le Service de la recherche et de l'innovation, devrait aboutir à une publication synthétique dans la collection *Théma Essentiel*.

S'agissant des **sols**, une rénovation du site internet du GIS Sol sera lancée en vue d'une meilleure valorisation des données du GIS Sol, notamment celles du RMQS (réseau de mesure de la qualité des sols). Le SDES suivra, par ailleurs, l'étude lancée par l'INRAE en vue de construire d'ici 2023 un référentiel d'indicateurs sur les sols et participera au suivi du concours sur les données sols (Solathon) dont le rendu est prévu pour mi 2022. Le rapportage européen sur les sites et sols pollués, organisé par l'AEE, nécessitera l'appropriation de la nouvelle base de données InfoSols qui remplace Basol et Basias.

Comme les années précédentes, le bilan annuel de la **qualité de l'air** extérieur sera actualisé et des investissements complémentaires seront conduits : impact des nouvelles valeurs guide diffusées par l'OMS en septembre 2021 pour les principaux polluants de l'atmosphère, valorisation des premiers résultats relatifs au dispositif de suivi pérenne des pesticides dans l'air extérieur, documentation sur l'impact du chauffage au bois sur la qualité de l'air extérieur et la santé. Une publication relative aux évolutions de la pollution de l'air extérieur par l'ozone sera diffusée.

Enfin, le SDES poursuivra sa veille technique sur le sujet de la qualité de l'air intérieur en suivant les travaux de l'OQAI notamment et en collectant les nouvelles données disponibles.

Prévention des risques, Santé et environnement, Pollution par les phytosanitaires

La publication d'un **Chiffres clés sur les risques naturels**, réalisée en coopération avec les membres de l'ONRN, sera finalisée. Parallèlement, la mise à jour des indicateurs d'exposition aux risques naturels de l'ONRN et leurs mises en ligne sur le site internet de l'ONRN sera poursuivie (indicateurs RGA, indicateurs inondations par cours d'eau et submersion marine); un travail sera mené pour améliorer la visibilité des données via un accès cartographique.

La préparation (finalisation du questionnaire) et la collecte de la troisième édition de **l'enquête sur le sentiment d'expositions aux risques (ESER)** des Français se dérouleront au premier semestre 2022 avec une valorisation des résultats prévue en fin d'année.

Dans le cadre du rapportage de la convention de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, le SDES s'attachera à mettre à jour et publier les indicateurs Sendai qu'il aura pu finaliser. De nouvelles sources de données seront recherchées pour renseigner certains indicateurs encore orphelins.

Pour accompagner différents événements 2022 qui aborderont le sujet des **perturbateurs endocriniens** (conférence sur les « produits chimiques » en mai 2022 dans le cadre de la PFUE, 4^e forum annuel « Perturbateurs endocriniens » de la commission européenne), le SDES réalisera une synthèse des données disponibles sur le sujet (contamination des milieux naturels, voies d'exposition, impacts santé).

Le bruit est une thématique par définition très territorialisée, et sur laquelle la France fait l'objet de contentieux européens. Après un premier inventaire des données disponibles en 2021, des analyses plus précises seront conduites en 2022 avec un objectif de publication en 2023.

S'agissant de la **pollution par les produits phytosanitaires**, l'exploitation de la BnVd se poursuivra avec l'actualisation de la publication annuelle sur le sujet et la diffusion d'une datavisualisation encore plus complète. Le travail de rapprochement des données de ventes des produits phytopharmaceutiques et de la pollution effective des milieux, eaux souterraines et superficielles, sera enrichi avec les données disponibles sur l'air et les sols, dans le cas particulier du S-métolachlore. Une publication des résultats sera diffusée et, selon l'intérêt rencontré, ce travail pourra être reconduit pour d'autres molécules.

De façon plus générale, le SDES explorera les nouvelles données du recensement agricole 2020 sur quelques thématiques en lien direct avec la transition écologique : irrigation, circuits courts. Le sujet de l'élevage sera également exploré en lien avec les problématiques environnementales (équilibre fertilisation, alimentation et déforestation importée, paysage/biodiversité...).

Changement climatique et stratégie bas carbone

Le travail de décomposition de l'empreinte carbone pour l'alimentation, réalisé à la demande du HCC fin 2021, sera valorisé sous forme d'une publication.

Les données des comptes d'émissions dans l'air rapportées en 2022 devraient être produites avec une nouvelle méthodologie intégrant les données RSVERO. Une analyse de la qualité des résultats sera conduite. Ces comptes d'émissions seront valorisés au travers d'une publication qui portera plus spécifiquement sur l'évolution de l'intensité en GES des activités économiques.

Les deux rapports du Giec prévus pour 2022 seront l'occasion de réinterroger les indicateurs de suivi du changement climatique à mettre en place, en lien avec la sélection proposée par l'UNSD.

Économie circulaire, déchets, flux de matières

Un effort particulier sera porté sur le nouveau rapportage gaspillage alimentaire, sur l'estimation du volume d'emballages plastiques non recyclés et sur le rapportage déchet (biannuel).

Suite aux travaux effectués en 2021, en concertation avec la DGPR et l'Ademe, le constat a été partagé d'une nécessaire évolution du système d'observation actuel des déchets pour qu'il soit en mesure de répondre aux besoins, notamment de reportages européens qui se sont renforcés ces dernières années. Sur le sujet des déchets municipaux, piloté par l'Ademe, l'objectif sera de réaliser l'état des lieux de l'existant, d'identifier les indicateurs nécessaires au rapportage européen et les besoins des données associées), et de définir les pistes d'évolution du système d'observation.

Une comparaison internationale des composantes de la consommation intérieure de matières des pays de l'UE28, couvrant la période 2000-2019, sera produite début 2022. Il s'agira d'analyser les évolutions de différents agrégats, et de mettre en évidence des différences entre pays, notamment vis-à-vis du découplage entre leur croissance économique et leur consommation de matières.

Emplois et métiers de l'économie verte

La question des emplois dits « verdissants » sera réinterrogée, tant sur le fond (définition) que sur la méthode de dénombrement (liste des métiers). Les travaux sur l'impact de la transition écologique sur l'évolution des métiers et compétences menés dans le cadre de l'Onemev se poursuivront. Les résultats de l'enquête Génération du Céreq sur les formations environnementales et les emplois seront exploités et donneront lieu à publication et datavisualisation.

Comptes monétaires de l'environnement

En 2022, les investissements sur ce sujet couvriront différents domaines :

- le travail réalisé sur le nouveau compte de dépense de gestion de l'eau fera l'objet d'une valorisation ;
- la refonte du compte de dépenses liées aux énergies renouvelables (EnR) se poursuivra en 2022. Une évaluation de ces dépenses en surcoût pour les différents acteurs économiques sera proposée pour chaque filière en fonction du type de production (électricité, chaleur et biocarburant). Elles feront l'objet du rapportage EPEA 2022 et viendront compléter les dépenses d'investissements transmises pour le rapportage 2021 ;
- s'agissant du compte de maîtrise de l'énergie, nouveau domaine pour lequel le rapportage est volontaire, des investigations méthodologiques seront conduites sur l'estimation de la rénovation énergétique des bâtiments et la construction de bâtiments basse – consommation ;
- un travail de comparaison entre les séries des éco-activités du SDES et celles du Panorama des financements climat d'I4CE sera réalisé pour identifier les rapprochements et les divergences de périmètre et de calcul;
- un travail exploratoire sur le financement et les dépenses des associations environnementales sera lancé afin de mieux évaluer les faiblesses des comptes sur ce volet ;
- le SDES utilisera le modèle Elfe, développé par le SEVS pour estimer les effets de la fiscalité énergétique sur l'industrie, pour produire l'analyse qui figure au jaune budgétaire et pour le rapportage sur les taxes et subventions (dépenses fiscales) environnementales, dont celles aux énergies fossiles.

Analyses transverses sur des sujets environnementaux

Une étude sur les principaux classements internationaux à vocation environnementale sera publiée début 2022. Elle s'intéressera à la fois à la méthodologie des différents au positionnement de la France au regard de ces indices.

Le travail sur les limites planétaires en vue d'une publication sera poursuivi.

L'actualisation du Chiffres clés « Ménages et environnement », dont la dernière édition date de 2017, sera engagée avec l'introduction, le cas échéant, d'indicateurs nouveaux. De même, une actualisation du Chiffres clés « Industrie et environnement » sera lancée pour une publication en 2023. L'opportunité de la création d'un recueil de chiffres clés dédiés aux territoires ultramarins (Drom et collectivités d'outre-mer) sera étudiée en lien avec les services du ministère des outre-mer (élaboration d'un plan et rassemblement des premiers indicateurs).

L'identification des ménages les plus concernés par le changement climatique (risques naturels, vagues de chaleur...) ou par les mesures visant à accélérer la transition écologique représente un enjeu important. Afin d'apporter un éclairage sur ces populations, diverses sources relatives aux risques (retrait gonflement des argiles, inondations...) ou à l'état du parc de logement (DPE) pourront être rapprochées du fichier Fidéli qui permet de caractériser les ménages.

Enfin, la réflexion sur le futur Rapport sur l'état de l'environnement en France (complémentarité avec le bilan environnemental de la France annuel, attentes/besoins) sera lancée.

Indicateurs de Développement durable

Les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD) seront actualisés et l'expertise des indicateurs « onusiens » se poursuivra. Une datavisualisation dynamique des indicateurs ODD sera réalisée, en collaboration avec la DDD, pilote du dossier ODD au sein du MTE/CGDD.

Une publication commune avec l'Insee analysera les dynamiques de développement durable en régions. Enfin, les modalités d'organisation de la réalisation et la diffusion d'études régionales sur la thématique du développement durable par les DR Insee et les DREAL, en mobilisant le « kit » des indicateurs territoriaux de développement durable, sera travaillée avec l'Insee.

Occupation des sols et artificialisation

Le SDES poursuivra l'expertise des sources relatives aux indicateurs de consommation d'espace (Teruti, fichiers fonciers, OCS-GE) et pilotera le groupe de travail de l'ONB « Biodiversité et aménagement du territoire ». Il suivra les travaux de la DGALN sur l'artificialisation (plan biodiversité) ainsi que le nouveau partenariat avec le pôle de synthèse de l'action régionale de l'Insee sur la consommation d'espace.

II. Modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques

Dans le domaine de l'énergie :

- Le processus de production du bilan de l'énergie sera consolidé (notamment passage des chaînes de traitement de Sas en R). Dans une optique d'amélioration de la transparence des méthodes et plus généralement de la qualité statistique, une **méthodologie du bilan de l'énergie détaillée** sera diffusée à l'occasion de la parution début 2022 du bilan complet sur 2020.
- Les données issues de l'audit annuel de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) sur la production d'électricité seront expertisées dès qu'elles seront disponibles, en vue, le cas échéant, **d'alléger l'enquête annuelle sur la production d'électricité (EAPE)**.

Dans le domaine du logement et de la construction, plusieurs refontes ou conceptions de systèmes d'observation seront engagées ou poursuivies :

- L'enquête de rattrapage d'anciens permis de construire de locaux non résidentiels sera exploitée à des fins d'**harmonisation des méthodologies de production des statistiques conjoncturelles en date réelle sur la construction neuve**, celles sur les locaux non résidentiels n'étant actuellement publiées qu'en date de prise en compte. La parution des premières séries chronologiques en date réelle sur les locaux non résidentiels devrait intervenir à la fin 2022.
- Dans le cadre de l'adaptation du système d'information statistique sur les permis de construire Sit@del au programme de **dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS ou « Permis de construire en ligne »**, les développements informatiques seront poursuivis, pour garantir les meilleures conditions de collecte des déclarations d'ouverture de chantier (DOC) ou d'achèvement (DAACT). Afin de sécuriser la collecte des données Sit@del auprès de chaque centre instructeur, une attention particulière sera portée sur l'exhaustivité et la qualité des données mises à sa disposition par l'intermédiaire de la plateforme Plat'AU. Le processus de collecte et de traitement des données relatives aux demandes d'autorisation d'urbanisme sera par ailleurs revu dans le cadre du projet Sit@del3, afin d'être moins consommateur en ressources et permettre de produire des indicateurs mensuels de qualité renforcée, exploitant l'exhaustivité des données des formulaires Cerfa mais aussi des données externes (notamment résultats d'enquêtes). L'année 2022 sera consacrée à l'achèvement de la définition des besoins fonctionnels puis aux premiers développements informatiques.
- Parallèlement à la réflexion sur la dématérialisation de l'enquête sur la commercialisation des logements neufs (**ECLN**) via le dispositif Coltrane de l'Insee, la collecte mensuelle par fichier auprès de gros promoteurs immobiliers sera progressivement étendue.
- La **première collecte complémentaire à SelfY auprès des organismes gestionnaires des logements-foyers** sera effectuée au 1^{er} semestre 2022 afin de consolider le décompte SRU sans mobilisation de ressources en DDT. Ce dispositif perdurera jusqu'à l'achèvement de la refonte de la chaîne de gestion du répertoire RPLS.
- La réflexion sur la **refonte de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)**, engagée en 2020, sera poursuivie. Outre la substitution au troisième trimestre des données de l'enquête sur les prix des terrains et du bâti (EPTB) sur le champ des maisons individuelles et le développement de la collecte par internet, ce projet de modernisation vise à simplifier le processus d'enquête et consolider la qualité des données nécessaires au calcul par l'Insee de l'indice du coût de la construction (ICC).
- L'identification des besoins que pourrait satisfaire un **répertoire interadministratif d'identifiants de locaux (RIAL)** sera approfondie par l'Insee et le SDES au premier trimestre 2022 grâce à une large consultation (Ademe, Anah, distributeurs d'énergie, opérateurs de fibre optique, sécurité civile, ministères sociaux et caisses de sécurité sociale, etc.). Les prérequis techniques (architecture informatique, webservices, sécurité) et réglementaires (textes à prendre, déclarations RGPD) pour que les différents partenaires intéressés puissent

effectivement bénéficier des services rendus par le répertoire seront formellement identifiés. La collaboration avec la DGFIP qui a vocation à prendre en charge la maîtrise d'œuvre informatique du futur répertoire compte tenu de sa forte adhérence avec son référentiel de locaux Rloc sera poursuivie en vue d'engager les développements informatiques prioritaires dans le courant de l'année 2023.

Dans le domaine des transports :

- La réflexion sur l'amélioration des deux dispositifs de collecte, **maritime et ferroviaire**, en appliquant des principes communs, sera poursuivie en 2022. Elle vise à davantage automatiser les processus, améliorer la qualité des données collectées et élargir la diffusion à de nouveaux indicateurs. L'animation d'un réseau d'acteurs sur les statistiques portuaires lancée en 2021 se poursuivra en 2022.
- Après la rénovation méthodologique de **l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (dite TRM)**, réalisée dans le cadre d'un règlement européen depuis 1978, la refonte du système informatique de collecte de cette enquête sera engagée. Ce projet a pour objectif de moderniser et d'améliorer la chaîne de production, en y intégrant les investissements méthodologiques menés ces dernières années.
- Une expérimentation sera engagée, en collaboration avec l'Insee, pour **rapprocher le répertoire statistique des véhicules routiers, de données sur la composition et le niveau de vie des ménages**, grâce à l'utilisation d'un code statistique non signifiant, nouveau projet piloté par l'Insee en vue de faciliter les appariements de données dans des conditions sécurisées. Ce projet devrait permettre d'éclairer le lien entre le niveau de vie et la structure des ménages, et le parc de véhicules et son renouvellement.
- À l'issue de la mise en place par l'Insee du code statistique non signifiant, un second projet est envisagé dans le domaine du T3P, pour rapprocher les données sur les chauffeurs de VTC entre les différentes plateformes, de sorte à améliorer la connaissance de l'activité et des revenus des chauffeurs de VTC.
- L'expertise pour refondre le **répertoire des entrepôts et plateformes logistiques** sera poursuivie, avec l'objectif d'alléger et dématérialiser la collecte auprès des établissements enquêtés. L'opportunité d'élargir le champ du répertoire et de substituer à tout ou partie de l'enquête, un dispositif mobilisant une combinaison de sources administratives (CFE, fichiers fonciers, DSN, ICPE...) a fait l'objet d'un examen approfondi en 2021, qui a conclu à la nécessité du maintien d'une enquête légère auprès des établissements du répertoire. Le nouveau dispositif d'enquête sera défini en 2022 et l'enquête pourrait être lancée dans l'année.

Dans le domaine de l'environnement :

- Le projet d'automatisation des processus de production des comptes de dépense sera poursuivi, et concernera en particulier le remplissage du questionnaire EPEA. Ces travaux ont un double objectif : simplifier et sécuriser la production des comptes en réduisant les sources d'erreurs au niveau des retraitements et des agrégats et diffuser les synthèses et indicateurs pour chaque niveau d'information souhaité (rapportage Eurostat, Jaune budgétaire, demande ponctuelle, etc.).
- L'effort de documentation des processus de collecte et traitement statistiques se poursuivra, avec la publication de notes méthodologiques sur divers indicateurs environnementaux.

III. Les publications du SDES prévues pour 2022

Chiffres clés

Chiffres clés de l'énergie – Édition 2022
Chiffres clés des énergies renouvelables – Édition 2022
Chiffres clés du climat – France, Europe et Monde – Édition 2023
Chiffres clés du transport – Édition 2022
Chiffres clés sur le logement – Édition 2022
Risques naturels - Les chiffres clés – Édition 2022
Mer et Littoral - Les chiffres clés

Rapports annuels

Bilan énergétique de la France pour 2020
Bilan social du transport de voyageurs – Édition 2022
Bilan annuel des transports en 2021
Rapport du compte du logement 2021
Bilan environnemental de la France – Édition 2021 et Édition 2022
Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte - Rapport d'activité 2021

Publications

Énergie

Bilan énergétique de la France en 2021 - Données provisoires
Bilan énergétique de la France en 2021 - Données définitives - Synthèse
Les énergies renouvelables en France en 2021 – Suivi de la directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables
L'activité de la pétrochimie en 2021
Les ventes de produits pétroliers en 2021
Les prix des produits pétroliers en 2021
Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2021
Prix du gaz en France et dans l'Union européenne en 2021
Les dépenses publiques de R&D en énergie en 2021
Les facteurs d'évolution des émissions de CO₂ liées à l'énergie en France entre 1990 et 2020
Le parc de logements par classe de consommation énergétique - résultats 2022

Rénovation énergétique

Tableau de bord de la rénovation énergétique
L'impact des rénovations énergétiques sur les consommations réelles de logements

Logement - Construction

Le parc locatif social au 1er janvier 2022
Le prix des terrains et du bâti pour les maisons individuelles en 2021
Les logements vacants
Les bénéficiaires de l'envolée des prix de l'immobilier

Transport

Le parc de véhicules au 1er janvier 2022
La circulation routière en France en 2021
Le transport maritime de marchandises en France en 2021

Le transport ferroviaire de marchandises en France en 2021
Le transport routier de marchandises sous pavillon français en 2021
Le transport routier de marchandises dans les pays européens en 2021
La durée de service des conducteurs routiers de poids lourds en 2021

Environnement

La France dans les classements internationaux de nature environnementale
L'évolution de la ressource en eau renouvelable en France métropolitaine
Analyse comparative de la consommation intérieure de matières des pays
État des lieux des ventes et des achats de produits phytopharmaceutiques en France en 2020
Devenir des phytopharmaceutiques dans l'environnement : le cas du S-métolachlore
Bilan de la qualité de l'air extérieur en France - année 2021
La pollution de l'air extérieur par l'ozone
Bilan 2020 de la production de déchets en France
Les éco-activités et l'emploi environnemental
Qualité des eaux souterraines et des eaux superficielles : les grandes tendances 2010-2019
Prélèvements et usages de l'eau
Les dépenses de gestion de l'eau
Évolution de la qualité écologique de l'eau (Indicateurs IPR et IBD)
Estimation de l'empreinte carbone de 1995 à 2021
Empreinte carbone et alimentation
Suivi de la décarbonation des branches d'activités de l'économie française
Les échanges extérieurs de matières premières de recyclage
Déchets et économie circulaire
La perception des risques environnementaux : résultats de l'enquête ESER
Les Limites planétaires
L'insertion après les formations environnementales : résultats de l'enquête génération 2017
Les perturbateurs endocriniens

Développement durable

Les dynamiques de développement durable en Région

Conjoncture

12 notes de conjoncture trimestrielles (énergie, transport, immobilier)
92 StatInfo (uniquement mis en ligne) : 48 mensuels (24 Transport et 24 Logement) ;
44 trimestriels (16 tableaux de bord énergies renouvelables ; 8 Logement, 20 Transport)

Datavisualisation

Actualisations :

Compte satellite du logement – Édition 2022
Le répertoire du parc locatif social au 1er janvier 2022
Les produits phytosanitaires en France
Le parc de véhicules dans les zones à faibles émissions au 1er janvier 2022
Formations environnementales et emploi (données de l'enquête Génération 2017)

Nouveaux projets :

Le parc de véhicules au 1er janvier 2022

Datavideos

Évolution de la qualité de l'eau des cours d'eau et des eaux souterraines

Mer et Littoral
Risques naturels

Notes méthodologiques

Méthodologie du bilan de l'énergie
Méthodologie du compte satellite des transports
Modélisation de l'appartenance et de l'utilisation du parc roulant

Données diffusées hors publications

Bilans de l'énergie régionaux 2021
Données 2014-2019 relatives au rapportage PEFA (Physical energy flow accounts)
Données locales d'énergie 2021 (électricité, gaz naturel, produits pétroliers, réseaux de chaleur)
Consommation d'énergie par usage du résidentiel et du tertiaire en 2021 (données Ceren)
Le parc de véhicules au 1er janvier 2022
La circulation du parc en 2021
Le parc de véhicules dans les zones à faibles émissions en 2022
Les immatriculations en 2021
La liste des permis de construire
Création d'articles et mise à jour régulière des fiches thématiques du site [Notre-environnement](#)

Annexe : les rapportages internationaux de statistiques assurés par le SDES

Une part importante de l'activité du SDES consiste à répondre aux besoins de rapportages internationaux d'indicateurs statistiques, notamment européens pour Eurostat, l'Agence européenne de l'environnement ou l'Agence internationale de l'énergie mais aussi d'autres organismes internationaux (ONU, OCDE, etc.) ou en applications de convention (OPSAR, Bâle, etc.).

Les principaux rapportages sont les suivants :

Énergie

Rapportages communs auprès d'Eurostat (dans le cadre du règlement européen 1009/2008 sur les statistiques de l'énergie) et de l'Agence internationale de l'énergie

- questionnaires annuels charbon, pétrole, gaz naturel, nucléaire, électricité et chaleur, énergies renouvelables et déchets ;
- « mini-questionnaires » annuels charbon, pétrole, gaz naturel, électricité et chaleur, énergies renouvelables et déchets ;
- questionnaires mensuels charbon, pétrole, gaz naturel, électricité et chaleur ;
- questionnaires mensuels Jodi (*Joint Organisations Data Initiative*) pétrole et gaz naturel.

Auprès d'Eurostat seulement dans le cadre de rapportages couverts par un règlement ou une directive

- questionnaires mensuels « de court terme » électricité et gaz naturel (règlement n°1009/2008 sur les statistiques de l'énergie) ;
- importations mensuelles et coûts d'approvisionnement en pétrole brut (règlement n°1009/2008 sur les statistiques de l'énergie) ;
- consommation annuelle d'énergie résidentielle par usage (règlement n°1009/2008 sur les statistiques de l'énergie) ;
- prix semestriels du gaz naturel et de l'électricité (règlement n°2016/1952 sur les statistiques des prix du gaz naturel et de l'électricité) ;
- cogénération (directive n°2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique) ;
- réseaux de chaleur et de froid (directive n°2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique) ;
- part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (*Shares* - directive n°2018/2001 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables) ;
- comptes de flux physiques d'énergie (règlement n°691/2011 relatif aux comptes économiques européens de l'environnement).

Auprès d'Eurostat dans un cadre volontaire

- indicateurs annuels d'ouverture des marchés.

Auprès d'Euroilstock

- production nette mensuelle des raffineries.

Auprès de l'Agence internationale de l'énergie seulement

- importations mensuelles de pétrole brut par pays d'origine ;
- questionnaire annuel sur l'efficacité énergétique ;
- dépenses publiques annuelles de R&D en énergie

Transports

Rapportages auprès d'Eurostat couverts par un règlement ou une directive

- activité trimestrielle et annuelle du transport routier de marchandises (règlement n°70/2012 du 18 janvier 2012) ;
- activité trimestrielle, annuelle (et tous les cinq ans par région) du transport ferroviaire de marchandises et de voyageurs (règlement n°2018/643 du 18 avril 2018) ;
- activité trimestrielle et annuelle du transport maritime de marchandises et de voyageurs (trimestriel et annuel) – (directive n°2009/42 du 6 mai 2009) ;
- indices de prix (national et international) du transport de fret ferroviaire trimestriels (règlement CE dit « STS » n°1165/98) ;

Rapportages communs auprès d'Eurostat, OCDE et UNECE dans un cadre volontaire

- questionnaire annuel par mode de transport puis par nature : infrastructure, matériel, entreprises, économie et emploi, trafic ;
- questionnaire pilote annuel sur la circulation routière ;
- questionnaire régional annuel (longueur des voies, stock de véhicules, etc., par région) ;
- questionnaire conjoncturel.

Autres rapportages dans un cadre volontaire

Auprès d'Eurostat

- indicateurs sur la mobilité, tirés de l'enquête nationale sur la mobilité des personnes (pluriannuel).

Auprès de la Commission européenne

- alimentation de la base CAFTE (*Cross Alpine Freight Transit*), tous les cinq ans.

Auprès du forum international des transports de l'OCDE

- indicateurs conjoncturels (trimestriels) généraux, notamment routier et ferroviaire, sur les transports ;
- dépenses annuelles d'investissement et d'entretien des infrastructures.

Auprès de l'Unece

- transport annuel de voyageurs par métro et tramway.

Environnement

Auprès d'Eurostat dans le cadre de rapportages couverts par un règlement ou une directive

- déchets (production, traitement), tous les deux ans (règlement n°2002/2150) ;
- déchets municipaux (annuel - commun avec OCDE) ;
- compte des flux de matières (règlement n°2011/691) ;
- taxations environnementales (règlement n°2011/691) ;
- comptes des émissions dans l'air par activité (règlement n°2011/691) ;
- emplois, production et valeur ajoutée dans les éco-activités liées à la protection de l'environnement (règlement n°2014/538) ;
- dépenses de protection de l'environnement (règlement n°2014/538).

Auprès d'Eurostat (rapportages dans un cadre volontaire)

- émissions dans l'eau, assainissement, eau potable, prélèvements en eau par usage et par milieu – par région ou bassin hydrologique (REQ-IW OCDE-Eurostat et JQ-IW OCDE-Eurostat) ;
- prélèvements en eau par usage et par milieu – par région ou bassin hydrologique (commun avec OCDE) ;
- comptes physiques et monétaires de la forêt ;
- subventions environnementales ;
- dépenses de gestion des ressources naturelles et emplois, production et valeur ajoutée des éco-activités liées à la gestion des ressources naturelles ;
- taxes environnementales avec isolation des taxes CO₂ ;
- gaspillage alimentaire.

Auprès d'Eurostat et de la Convention de Bâle

- mouvements transfrontaliers de déchets dangereux.

Auprès de la Convention Oskar

- flux à la mer de macro et micropolluants (façades atlantique et Manche).

Auprès de l'Agence européenne pour l'environnement

- qualité de l'eau (*WISE-Quality*) ;
- traitement des eaux usées urbaines et industrielles et prélèvements en eau (*WISE-Emissions* et *WISE Quantity*) ;
- espaces protégés (couche SIG et base de données).

Auprès de l'OCDE

- données environnementales de référence (*Annual Quality Assurance – AQA*).

Auprès des instances onusiennes

- contribution à l'actualisation des indicateurs ODD « environnement » ;
- contribution à l'actualisation des indicateurs de Sendai (catastrophes naturelles et industrielles) ;
- rapportage UNSD sur l'eau et les déchets municipaux et dangereux dans les DOM.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Commissariat général au développement durable (CGDD)
Service des données et études statistiques (SDES)**

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>



**STATISTIQUE
PUBLIQUE**